Cahiers Ferdinand de Saussure

18

1961
Librairie E. Droz
Genève

SH
WITHDRAWN
UNIVERSITY OF LONDON
26 SEP 1961
LIBRARY

CAHIERS FERDINAND DE SAUSSURE

Revue de linguistique générale

Comité de rédaction

Henri Frei, président, Genève

André Burger, secrétaire, Genève

Robert Godel, trésorier, Genève

Edmond Sollberger, Londres

Rédaction et administration :
c/o Librairie E. Droz
8, rue Verdaine, Genève

Cahiers Ferdinand de Saussure

18

1961
Librairie E. Droz
Genève

André Burger

SIGNIFICATIONS ET VALEUR DU SUFFIXE VERBAL FRANÇAIS *-e-*

1. Valeur et signification

A plusieurs reprises, Saussure fait une distinction expresse entre *valeur* et *signification*. Le passage le plus explicite est celui qui se lit dans l'introduction au deuxième cours (*CFS*, 15, 1957, p. 49): « La valeur, ce n'est pas la signification. La valeur est donnée par d'autres données; elle est donnée, en plus de la signification, par le rapport entre un tout et une certaine idée (*R* / ... le rapport avec d'autres idées *G*), par la situation réciproque des pièces de la langue (*R* / ... des pièces d'échecs *G*). »

Dans l'étude pénétrante qu'il a faite de la pensée de Saussure, M. R. Godel a examiné cette distinction; malgré l'affirmation péremptoire de Saussure, il conclut qu'elle est illusoire: « Si Saussure, comme il semble, a cherché une double dénomination du signifié correspondant à celle de l'entité linguistique, on comprend ce qu'il entend par valeur; mais il suffit de poser l'équation:

valeur			*signifié*
terme	=	*signe*	
			(signifiant)

pour que l'inutilité des mots *sens*, *signification* saute aux yeux. »[1]

Je ne pense pas que cette équation, explicitée, page 247, en ces termes: « les valeurs sont aux termes ce que les signifiés sont aux signes », corresponde à la pensée de Saussure pour qui *signifié* et *signifiant*, pris isolément, ne sont que des abstractions, ainsi dans

[1] R. Godel, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Genève, 1957, p. 242.

la comparaison avec une feuille de papier (*CFS*, 15, p. 24): « On ne peut découper le recto d'une feuille sans le verso. On ne peut prendre l'un des deux que par abstraction. » Par *valeur*, au contraire, Saussure entend une entité linguistique « concrète » (au sens saussurien de « ressenti par la conscience des sujets parlants »; Godel, *op. cit.*, p. 257, sous *concret*); ainsi *CFS*, 15, page 26: « La véritable nature de ces unités [...], c'est d'être des *valeurs*. Ce système d'unités qu〈'〉est (qui est *R*) un système de signes est un système de valeurs. » Il est clair que Saussure n'aurait pas parlé d'un système de signifiés; l'équation juste est:

terme = *valeur* = *signe*

les trois mots connotant la même entité linguistique considérée sous des angles différents: *terme* en tant que pièce d'un système, *valeur* par rapport à ses possibilités sémantiques, *signe*, par rapport à sa structure interne à double face, *signifié* et *signifiant*.

A l'appui de son interprétation, M. Godel cite la phrase suivante, tirée du dernier chapitre du troisième cours: « *urteilen*, *erachten* ont un ensemble de significations qui ne coïncident qu'en partie avec fr. *juger*, *estimer* », qu'il commente ainsi: « Elles ne coïncident pas, précisément parce qu'elles sont des valeurs. » Pourtant, il est impossible de remplacer ici *significations* par *valeurs* ou *signifiés*: *urteilen* et *erachten* n'ont chacun qu'une valeur et qu'un signifié; de plus, Saussure ne dit pas que les significations ne coïncident pas, mais qu'elles « ne coïncident qu'en partie » avec les mots français.

Au début du même chapitre (Godel, *op. cit.*, p. 236), Saussure dit: « Là où il y a des termes, il y a des valeurs. L'idée de valeur est toujours impliquée dans celle de termes. Il sera toujours difficile de se faire une idée déterminée de l'idée de valeur [2]. Valeur devient ici synonyme de sens, signification, et cela indique un autre terrain de confusion, davantage dans les choses elles-mêmes. La valeur est bien un élément du sens [3]. Mais il importe de ne pas prendre le sens, d'abord, autrement que comme une valeur. 〈Il est〉 très difficile de voir comment le sens reste dépendant, et cependant

[2] Ainsi *D*; M. Godel corrige: de 〈la〉 valeur.

[3] « *Elément* ne doit en tout cas pas s'entendre au sens de partie composante, mais plutôt de facteur (ce qui produit), source (ce dont procède qqch) », Godel, *op. cit.*, p. 236, note 359.

distinct, de la valeur, mais cela est nécessaire, si on n'en reste pas à la conception de la langue comme une nomenclature. »

Cette dernière phrase me paraît importante pour comprendre la pensée de Saussure; on sait combien il a combattu cette conception simpliste de la langue; or, pour la dépasser, il est nécessaire, selon lui, de distinguer *sens* (= *signification*) et *valeur*; la distinction est certainement authentiquement saussurienne.

Faudrait-il, par contre, identifier *signification* et *signifié* ? On pourrait sans doute relever plusieurs passages où le premier terme tient la place du second, par exemple *CFS*, 15, page 24: « Le signe est double: $\frac{\text{signification}}{\text{syllabes}}$ »; mais il est clair qu'il s'agit ici d'une première ébauche de terminologie remplacée ensuite par les termes plus précis de signifiant et signifié. Toutefois, comme nous l'avons déjà relevé, dans l'expression « un ensemble de significations », on ne pourrait substituer signifiés à significations: *urteilen*, *erachten* n'ont chacun qu'un signifié; ils ont pourtant « un ensemble de significations ». La signification serait donc un élément du signifié. Est-ce bien là ce que pensait Saussure ? Quoiqu'il n'ait nulle part examiné particulièrement le phénomène de la polysémie, cela ne me paraît pas douteux: il est nécessaire, dit-il, de distinguer entre valeur et sens (signification) si la langue n'est pas une pure nomenclature. Or si signifié et signification s'identifiaient, nous aurions un nombre donné de significations à chacune desquelles s'accolerait un signifiant comme une simple étiquette; on ne pourrait parler que d'un système de classement, non d'un système de valeurs se déterminant réciproquement. Mais si la langue est un système de valeurs, si c'est de la valeur que dépend le sens, cela signifie que c'est la valeur, entité purement virtuelle, qui permet la manifestation, dans le discours, de significations diverses mais qui toutes dépendent des rapports qu'elle entretient avec les autres valeurs du système. D'une valeur donnée peut découler un nombre indéterminé de significations; c'est l'ensemble des significations qui se manifestent dans le discours qui représentent le signifié. La polysémie n'est pas un phénomène exceptionnel, elle est inhérente à la nature même de la langue. Dans un passage du deuxième cours, dont l'allure paradoxale est bien dans la manière de Saussure, on lit ceci (*CFS*, 15, p. 22): « Si par impossible on n'avait choisi au début que deux

signes, toutes les significations se seraient réparties sur ces deux signes. L'un aurait désigné une moitié des objets et l'autre, l'autre moitié. »[4]

Comment se distinguent les différentes significations d'un même signifié, Saussure ne l'a pas dit explicitement, sans doute parce que la chose va de soi: c'est évidemment les rapports syntagmatiques, dans le discours, qui font apparaître, à chaque fois, la signification voulue. C'est pourquoi, bien que le système des valeurs soit différent d'une langue à l'autre, la traduction reste possible: la répartition des significations entre les signes est différente, mais celles-là peuvent toujours se manifester dans un contexte approprié: dans *tondre un mouton* et *manger du mouton*, nous avons pour un même signe deux significations que l'anglais répartit entre deux signes, *sheep* et *mutton*.

Ce n'est pas la valeur qui se réalise dans la parole, mais les significations. L'inventaire en est relativement facile à établir en observant les faits de parole; c'est ce que font les bons dictionnaires pour le vocabulaire et les bonnes grammaires pour les mots grammaticaux, les suffixes, les désinences. La grande difficulté est de remonter des significations à la valeur; il faudrait, pour délimiter exactement la valeur d'un terme, connaître celles des termes qui l'entourent dans le système: il y a cercle. Pour tenter de le briser, on en est réduit à opérer avec les signifiés; or, le signifié n'est, suivant l'expression de Saussure, « que le résumé de la valeur linguistique » (Godel, *op. cit.*, p. 278, sous *signifiés*), ce que j'interprète ainsi: la somme des significations réalisées n'épuise pas le potentiel sémantique de la valeur.

2. *Significations du suffixe verbal -ę-* [5]

Le suffixe -ę- entre dans la composition de quatre séries de syntagmes verbaux: l'imparfait, le plus-que-parfait, le conditionnel présent et le conditionnel imparfait. Comme à l'imparfait il ne se combine qu'avec le radical verbal et la désinence, c'est là qu'il

[4] Voir encore Godel, *Sources manuscrites*, p. 245 s.; les « valeurs plus étroitement circonscrites » sont précisément les significations.

[5] Nous prenons la forme -ę- comme représentant des variantes combinatoires du suffixe.

sera le plus facile d'en saisir les significations, mais les autres temps devront aussi être considérés.

L'inventaire des significations de l'imparfait a été fait par Damourette et Pichon [6] avec beaucoup de minutie et une grande abondance d'exemples. Nous ne retiendrons ici que les plus typiques.

a) Il indique que l'événement se situe dans le passé:

(Un enfant se souvient de la fête de Noël.) Il était là, le petit arbre.

L'indication du passé, en effet, ne résulte ni de la situation, ni des rapports syntagmatiques; si le présent est inadmissible, le futur est parfaitement possible: l'enfant indiquerait qu'il pense au Noël prochain. On peut donc dire que l'imparfait signifie le passé en l'absence de rapports syntagmatiques faisant apparaître une autre signification.

b) Il indique que l'événement est supposé:

Si elle avait été là, elle était tuée.
Une seconde de plus, le coup partait.

L'événement supposé se situe ici dans le passé; il peut également se situer dans le présent ou le futur:

Si j'avais eu deux points de plus, j'entrais à l'école de Lyon et j'étais médecin militaire à l'heure actuelle.
C'est la robe que je mettais pour aller chez Le Sénéchal; alors, si tu la défais! (C'est le dimanche suivant que M^me^ JL doit aller chez Le Sénéchal).

Le syntagme *si* × *imparfait*, en proposition indépendante et avec une intonation particulière, exprime diverses nuances affectives (suggestion, souhait, regret, etc.) et l'événement supposé se situe dans le présent ou le futur, jamais dans le passé:

Si nous allions danser?
Si j'étais roi !
Si encore ça servait à quelque chose !

Le même syntagme, en proposition subordonnée et en relation avec un conditionnel de la principale, exprime une hypothèse; l'événement supposé se situe dans le présent ou le futur:

Si j'étais riche, j'aurais une auto.

---

[6] J. Damourette et E. Pichon, *Essai de grammaire de la langue française*, V, pp. 175-246; nous leur empruntons la plupart de nos exemples; d'autres sont empruntés à H. Frei, *Le livre des deux mille phrases*, Genève, 1953; quelques-uns sont de nous.

c) Il indique une référence à une pensée ou une parole antérieure au moment de la parole:

Vous lui avez dit que j'étais là?
Je savais que vous étiez là.
Ils feignirent d'abord de le prendre en riant: Je plaisantais.

L'événement peut se situer dans le futur:

Qu'est-ce qu'elle a dit qu'on mangeait demain, Jeanne?

Il faut enfin rappeler ici l'imparfait hypocoristique, où le parleur n'exprime pas sa propre pensée, mais celle qu'il attribue à son interlocuteur:

(On montre une flamme à un enfant de sept mois) C'était joli!

Plus-que-parfait. Le radical de l'auxiliaire, en se combinant avec le suffixe -ę-, peut indiquer l'antériorité par rapport à un événement passé:

Chaque fois que j'allais chez lui, il était sorti.

C'est là une de ses significations les plus courantes, mais il peut aussi indiquer simplement un passé accompli, par rapport au moment de la parole:

Je n'y avais jamais été auparavant.

C'est-à-dire avant maintenant. De même:

Je vous l'avais bien dit.

Il peut indiquer un événement supposé, mais seulement là où l'idée d'antériorité ou d'accomplissement est admissible; par exemple, il n'indiquera pas une suggestion (si nous allions danser ?), mais fort bien un regret:

Si j'avais su!

L'événement se situe souvent dans le passé, mais le présent et même le futur ne sont pas exclus:

Si j'avais fait fortune, je me retirerais des affaires.

Cela ne signifie pas: si j'avais fait fortune antérieurement, mais: si ma fortune était faite maintenant, si l'événement supposé était accompli maintenant. Situation dans le futur:

Si jamais j'avais fait fortune, etc.

Le plus-que-parfait, enfin, peut aussi indiquer une référence à une pensée antérieure, l'événement supposé se situant dans le passé, le présent ou le futur:

Vous lui avez dit que j'étais sorti?
(Il viendra demain) Si vous lui disiez que j'étais sorti?

Conditionnel présent. Combinant le suffixe -ę- avec le suffixe -*r*- du futur, quand il est en rapport avec une hypothèse exprimée ou non, irréalisable ou non, il indique la conclusion de l'hypothèse:

Si j'étais riche, j'aurais une auto.
Ce serait admirable! (Si cela s'était réalisé ou se réalisait une fois).

— Après *quand* « même si », l'hypothèse est elle-même exprimée par le conditionnel:

Quand vous me haïriez, je ne m'en plaindrais pas.

— Dans une interrogative, un événement supposé présent, de la réalité duquel on s'enquiert:

Serait-il malade?

— Une référence à une parole ou une pensée antérieure:

Elle m'a dit qu'elle viendrait.
J'ai téléphoné à Harari; il était aux abonnés absents, il rentrerait à trois heures (m'a-t-on dit).

— Un événement passé, mais postérieur à un autre événement passé:

Ce matin, il était très impressionné parce qu'il irait à la Morgue.

Cet emploi est fréquent chez les historiens:

Ce Blanchard, ayant trahi une fois, trahirait encore.

Du point de vue des témoins du premier événement, le second ne peut être que pronostiqué.

— Le conditionnel ludique indique un pur jeu de l'imagination:

Je serais l'Arabe et tu serais le chameau.

Conditionnel imparfait. On le trouve dans des positions analogues, dans la mesure où le contexte admet une signification d'antériorité ou d'accomplissement:

Si j'avais été riche, j'aurais eu une auto.

L'événement peut se situer dans l'avenir:

Si j'avais de quoi m'établir, dans dix ans j'aurais fait fortune.

— Référence à la pensée d'un tiers:

L'ennemi aurait battu en retraite.

— On ne le trouve guère (du moins je n'en ai pas relevé d'exemple) pour indiquer un événement passé postérieur à un autre événement passé; une phrase comme:

Ce Blanchard, ayant trahi une fois, aurait encore trahi

signifie, par exemple, qu'on a pris des mesures pour l'empêcher de trahir encore; l'événement est purement supposé. Toutefois une phrase comme celle-ci semble tout à fait concevable:

Il se préparait à trahir, mais on ne s'en apercevrait qu'après qu'il aurait trahi.

où *il aurait trahi* est postérieur à *il se préparait* et antérieur à *on s'en apercevrait.*

De cette rapide revue il ressort que les significations de nos quatre temps peuvent se grouper sous trois chefs:

a) Ils peuvent situer l'événement dans le passé.

b) Ils peuvent indiquer un événement supposé; la situation de l'événement dans le temps n'est pas indiquée par le suffixe.

c) Ils peuvent indiquer une référence à une pensée antérieure au moment de la parole; la situation de l'événement dans le temps n'est pas non plus indiquée par le suffixe.

3. Valeur du suffixe verbal -ę-

Pour confronter nos quatre temps avec ceux qui les entourent de plus près, nous choisirons à dessein un contexte aussi simple que possible pour éviter des rapports syntagmatiques trop complexes.

A la question: Quel temps fait-il ce matin? on peut répondre:

Il neige; il a neigé; il neigera; il aura neigé.

On ne peut pas répondre:

Il neigeait; il avait neigé; il neigerait; il aurait neigé.

Quel est l'élément commun qui caractérise la première série de temps et l'oppose à la seconde ? C'est, je crois, ceci: qu'ils se réfèrent tous à un événement en relation avec le moment de la parole: pour *il neige* c'est clair; pour *il a neigé*, l'événement est accompli, mais le

parleur peut encore voir la neige sur le sol; pour *il neigera*, l'événement n'est pas encore réalisé, mais le parleur peut le pronostiquer, d'après l'état de l'atmosphère; pour *il aura neigé*, ce qu'a vu le parleur lui fait croire probable une chute de neige antérieure. Les quatre temps se réfèrent à la situation actuelle du parleur. Si les quatre temps de la seconde série sont impossibles, c'est qu'ils se réfèrent à d'autres situations: *il neigeait*, *il avait neigé* répondraient, par exemple, à la question: Quel temps faisait-il quand tu es sorti? *Il neigerait*, *il aurait neigé*. à la question: Quel temps dit-on qu'il fait en Angleterre? On pourrait donc donner au suffixe -ę- l'étiquette d'*inactuel*, au sens de « qui ne se réfère pas à l'actualité du parleur, au moment de la parole » [7].

M. L. Hjelmslev enseigne que dans un système linguistique « il n'y a que des oppositions entre A d'un côté et A + non - A de l'autre » [8], c'est-à-dire qu'il s'agit toujours d'une relation d'inclusion. Sans discuter la question de savoir si ce type d'opposition est le seul que connaisse la langue, il faut reconnaître qu'il y joue un rôle de première importance et il semble bien que la relation entre nos deux classes de temps soit de ce type. En effet, le présent peut se substituer à un temps du passé: c'est ce qu'on appelle le présent narratif. Le parfait ne s'emploie pas seulement pour indiquer un événement dont les conséquences durent encore; on peut dire: *hier il a neigé*, même si la neige a fondu; le futur dit des historiens se réfère à un événement passé:

Jusque-là les Grecs avaient vécu dans des quartiers séparés, sortes de « concessions » analogues à celles que les Européens recevront en Chine jusqu'au siècle dernier.

---

[7] Damourette et Pichon, *op. cit.*, V, pp. 166 ss., posent un « taxième d'**actualité**, qui oppose les tiroirs **noncaux** *je fais, je ferai, j'ai fait, j'aurai fait* aux tiroirs **toncaux** *je faisais, je ferais, j'avais fait, j'aurais fait* ». Mais pour eux, *actualité* signifie « durée vécue »: « A l'actualité présente, celle du moi-ici-maintenant, celle qui est en train de se vivre, s'opposent ainsi toutes les actualités, les unes centrées sur un autre être, les autres éventuellement à venir, les autres passées, qui ne sont pas celles de moi-maintenant, et dont le caractère de durée n'est qu'évoqué; les phénomènes non présentifiés, mais actualisés, ressortissent tous à l'expression par le toncal. » Mais alors, comment le futur, par exemple, peut-il se ranger sous le « taxième d'actualité » ? page 169, il se range sous le « taxième le plus abstrait, le plus sèchement intellectuel », à savoir « l'énarration »; et comment peut-il appartenir au « noncal » et non au « toncal »?

[8] *La catégorie des cas*, p. 102.

On peut donc poser entre nos deux classes la relation:

actuel ⊃ inactuel [9]

A l'intérieur de l'inactuel, l'imparfait se substitue au conditionnel: *... le coup partait* « serait parti », *... j'étais médecin* « je serais médecin ». Après *si* hypothétique, l'imparfait est seul admis; nous avons là, comme l'a indiqué M. F. Kahn [10], un cas de « neutralisation », c'est-à-dire une position où les deux signes ne peuvent pas être opposés; or c'est toujours celui qui occupe la position de neutralisation qui inclut l'autre. On peut donc poser:

imparfait ⊃ conditionnel

Pour l'opposition *imparfait*: *plus-que-parfait*, je ne connais pas de cas aussi net de substitution. Toutefois, entre deux phrases comme:

(A midi) j'avais marché depuis le matin / je marchais depuis le matin

la seule différence est que dans la première l'antériorité de l'événement, par rapport à midi, est expressément signifiée, dans la seconde elle n'est qu'implicite; mais il est clair que dans les deux cas la marche est antérieure à midi; on peut donc dire également que l'imparfait peut se substituer au plus-que-parfait et poser la relation:

imparfait ⊃ plus-que-parfait

Le plus-que-parfait, après *si* hypothétique, occupe la position de neutralisation de l'opposition *plus-que-parfait: conditionnel imparfait*, il inclut donc ce dernier:

plus-que-parfait ⊃ conditionnel imparfait

Pour l'opposition *conditionnel présent: conditionnel imparfait*, le cas est le même que pour celle de l'imparfait en face du plus-que-parfait. Soit les deux phrases:

(Si j'avais de quoi m'établir) en dix ans j'aurais fait fortune / en dix ans je ferais fortune

on voit qu'ici encore la seule différence est que l'antériorité est signifiée explicitement dans la première, implicitement dans la seconde. Mais dans les deux cas l'événement s'accomplit dans le

[9] C'est-à-dire: l'actuel inclut l'inactuel.
[10] *Le système des temps de l'indicatif*, Genève, 1954, p. 42.

laps de temps compris entre le moment de la parole et le terme de dix ans. Nous pouvons donc poser pour nos quatre temps les relations suivantes:

imparfait ⊃ conditionnel présent
∪ ∪
plus-que-parfait ⊃ conditionnel imparfait

ce qu'on pourrait illustrer par le schéma suivant:

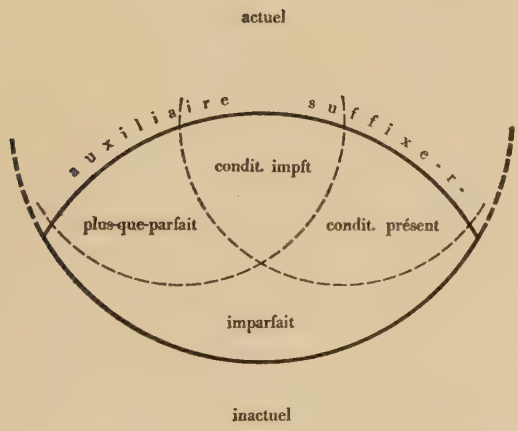

Conclusion

La valeur du suffixe -ę- est l'« inactuel »; il indique que l'événement signifié par le radical verbal est en dehors de l'actualité du parleur au moment de la parole. De là découlent les diverses significations de l'imparfait. Il se combine soit avec le radical de l'auxiliaire, qui indique l'« accompli », soit avec le suffixe -*r*- qui indique le « pronostiqué », soit avec tous les deux; de là les significations du plus-que-parfait et des deux conditionnels.

Il ressort de là que le système du verbe français n'est pas construit sur l'idée logique ou psychologique de temps. Les diverses notions temporelles que les syntagmes verbaux sont aptes à indiquer relèvent des significations et non des valeurs.

Eric Buyssens

ORIGINE DE LA LINGUISTIQUE SYNCHRONIQUE DE SAUSSURE

1. Introduction

La carrière scientifique de Saussure est curieuse: jusque vers la fin de sa vie il se fait connaître uniquement par des travaux relevant de la linguistique historique, mais peu d'années avant sa mort il se met à enseigner la linguistique générale, et montre qu'à côté de la linguistique diachronique il faut instituer une linguistique synchronique basée sur des principes tout différents. Il a souligné cette différence de points de vue:

> Après avoir bien étudié ce qui est historique, il faut oublier le passé pour étudier le synchronique. (*Cahiers F. de Saussure*, 15, p. 66.)

Mais dans les *Sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, M. R. Godel a montré que, selon Saussure, la linguistique diachronique devait servir d'introduction à la linguistique synchronique (pp. 35, 55, 77, 186); et le titre d'une des parties du *Cours II* est significatif à cet égard: *Aperçu de la linguistique indo-européenne comme introduction à la linguistique générale* (p. 74). Saussure entendait faire refaire par ses étudiants le chemin qu'il avait parcouru lui-même, peut-être bien pour la raison suivante:

> Qu'il s'agisse de généralisation ou d'états particuliers, la linguistique statique est difficile; comparée à elle, la linguistique évolutive est amusante (p. 88).

Dans leur édition du *Cours*, Bally et Sechehaye ont mis en relief ce que Saussure apportait de neuf, à savoir sa linguistique synchronique: ils l'ont placée avant la diachronique; en conséquence, on oublie facilement que Saussure était avant tout un

diachronicien. M. Godel a rectifié les choses (p. 99) et souligné que Saussure était « tourné surtout vers les anciennes langues indo-européennes » (p. 141).

Le but du présent article est de montrer que, dans sa linguistique synchronique, Saussure n'est pas parvenu complètement à « oublier le passé pour étudier le synchronique ». Sa conception du système linguistique et celle de la linguistique synchronique ont un côté paradoxal dû à l'influence qu'exerçait sur lui son passé d'historien des langues.

Nos citations seront empruntées aux ouvrages suivants:

F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, édité par Ch. Bally et A. Sechehaye. Première édition, Lausanne, 1916 (désigné ci-dessous par CLG).

F. de Saussure, *Cours de linguistique générale* (1908-1909). Introduction (d'après les notes d'étudiants) publiée par R. Godel dans les *Cahiers F. de Saussure*, 15, 1957 (désigné ci-dessous par CFS).

Robert Godel, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Genève, 1957 (désigné ci-dessous par SM).

2. La notion de système

La notion empirique du système — sinon le mot — est aussi vieille que la première grammaire: décrire une conjugaison, c'est décrire un système; voilà pourquoi Bopp emploie le mot *système* dans le titre de son ouvrage de 1818: *Über das Conjugationsystem der Sanskritsprache*; mais cela ne signifie pas que Bopp ait une notion claire et consciente de ce qu'est un système.

Remarquons d'autre part qu'à cette époque le mot *système* n'est pas employé pour désigner l'ensemble des relations entre phonèmes: on l'applique uniquement à un ensemble de relations entre signifiants correspondant à un ensemble de relations entre signifiés. En particulier, Grimm n'emploie pas le mot *system* en parlant des deux mutations consonantiques des langues germaniques.

C'est pourtant Grimm qui, avec sa *Deutsche Grammatik de 1822*, inaugure la voie au bout de laquelle nous trouverons le système phonologique de Saussure. En effet, contrairement à Rask qui avait décrit séparément les changements subis par les occlusives indo-européennes dans les langues germaniques, Grimm réunit tous ces changements en une mutation unique du système entier;

il symbolise cette mutation par un tableau graphique où l'on voit un même déplacement affecter chaque consonne sans affecter l'ordonnance de ces consonnes. Il est bon de relire attentivement les passages relatifs aux deux mutations germaniques:

Ganz anders verhält es sich mit den übrigen consonanten, ein merklicher gegensatz zwischen der hochdeutschen und allen anderen mundarten wird offenbar. Im labial-, lingual-, gutturallaut entspricht die goth. (sächs., fries., nord.) ten. der hochd. asp.; die goth. med. der hochd. ten.; die goth. asp. der hochd. media. Das einzelne stellt sich so vor augen:

goth.	P.	B.	F.	T.	D.	TH.	K.	G. .
alth.	F.	P.	B (V).	Z.	T.	D.	CH.	K. G.

es ist eine veränderung eingetreten, vermöge welcher im hochd. jeder dieser neun cons. gleichmässig von seiner stelle rückte (pp. 581-582).

Et passant à la première mutation, Grimm écrit:

Nämlich genau wie das alth. in allen drei graden von der goth. ordnung eine stufe abwärts gesunken ist, war bereits das goth. selbst eine stufe von der lateinischen (griech., indischen) herabgewichen. Das goth. verhält sich zum lat. gerade wie das alth. zum goth. Die ganze für geschichte der sprache und strenge der etymologie folgenreiche zweifache lautverschiebung stellt sich tabellarisch so dar:

griech.	P.	B.	F.	T.	D.	TH.	K.	G.	CH.
goth.	F.	P.	B.	TH.	T.	D.	.	K.	G.
alth.	B (V).	F.	P.	D.	Z.	T.	G.	CH.	K.

Hieraus ergiebt sich nunmehr, wie der Gothe die durch abgang der kehlasp. entspringende lücke deckt: er bedient sich anlautend statt *ch* des spiritus *h*, in- und auslautend zuweilen des *h*, häufig aber der med. *g* (p. 584)

Il faut remarquer la description métaphorique des deux mutations; le tableau graphique amène Grimm à utiliser des expressions figurées annonçant celle de la phonologie du siècle suivant: *von seiner stelle rücken, eine stufe abwärts sinken, eine stufe herabweichen, verschiebung*. Dans l'image *eine lücke decken* nous reconnaissons la *case vide* à laquelle certains phonologues attribuent aujourd'hui un pouvoir d'attraction. Enfin le mot *ordnung* fait songer à ce qu'on appelle aujourd'hui le système. Mais ce ne sont là que des métaphores.

Sur le plan des faits, il faut noter que selon la loi de Grimm un système s'est maintenu intact à travers les modifications de ses éléments; par exemple, l'*f* de l'allemand *Fisch* a un contenu phonique différent de celui du *p* du latin *piscis*, mais pour l'historien-comparatiste c'est la même consonne; dans une telle perspective, le contenu d'une consonne a nécessairement moins d'importance que la différence entre cette consonne et les autres. La loi de Grimm a

suscité une abondante littérature en grande partie parce qu'elle montrait la permanence d'un système. Mais il faudra attendre Saussure pour voir se dégager l'importance de cette idée.

En 1879, Saussure publie son *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. Cette fois, le mot *système* est utilisé pour décrire des relations entre phonèmes; seulement il s'agit des degrés d'apophonie, c'est-à-dire d'alternances phoniques dans une même syllabe radicale ou suffixale, et correspondant, dans le cas des verbes, à des alternances régulières sur le plan de la signification. Nous ne sommes pas encore à la conception d'un système de relations phoniques sans cette attache avec la signification; mais un grand pas en avant a été accompli.

Saussure se sert des degrés d'apophonie pour distinguer diverses voyelles primitives qui se sont confondues dans certaines langues historiques; pour les désigner, il invente des formules quasi algébriques: a_1 et a_2. Il définit ainsi la voyelle a_2:

> La véritable définition est, ce me semble: la voyelle qui, dans les langues européennes, alterne régulièrement avec *e* au sein d'une même syllabe radicale ou suffixale (p. 66).

La voyelle qu'il définissait de cette façon toute nouvelle pouvait avoir le même contenu que telle autre voyelle primitive dans la même langue historique, ou avoir un contenu différent de celui de la même voyelle primitive dans une autre langue; elle gardait son identité. Saussure procède donc comme Grimm: à travers les variations historiques, il retrouve le système primitif.

Mais Saussure va plus loin: comme il était difficile d'attribuer un contenu positif à chaque voyelle primitive, Saussure définissait certaines voyelles primitives uniquement par leurs rapports avec d'autres voyelles. C'est ici que nous touchons du doigt l'innovation géniale de Saussure: il définit une voyelle par les rapports qui ont servi à établir son identité; il ne tient guère compte de sa substance phonique. Il y a donc une filiation directe entre la conception des voyelles qu'on trouve dans le *Mémoire* et les déclarations les plus célèbres du cours:

> La langue est un système dont tous les éléments sont solidaires et où la valeur de l'un ne résulte que de la présence simultanée des autres (CLG, p. 165).
>
> Dans la langue il n'y a que des différences sans termes positifs (CLG, p. 172).

De telles déclarations décrivent une méthode: elles montrent sur quels faits le comparatiste se base principalement pour reconstruire l'indo-européen primitif, c'est-à-dire une langue dont la substance nous échappe plus que la forme. Il y a, dans le *Cours I*, un passage très net à cet égard:

> Pour la reconstruction, l'essentiel est donc de ne pas méconnaître les différences: une fois déterminé le nombre des éléments phoniques, on pourrait noter le système algébriquement (SM, p. 65).

Soulignons deux mots dans ce passage: le mot *essentiel* implique que les différences ne sont pas les seuls éléments à considérer; le mot *algébrique* rappelle les formules a_1 et a_2 du *Mémoire*.

Entre le *Mémoire* et le *Cours*, Saussure s'est rendu compte que le fonctionnement du système ne relevait pas de la diachronie, bien qu'il fût mis en relief par les faits historiques:

> Un système de symboles indépendants est sujet à subir, par le fait du temps, des déplacements non calculables par le logicien, en restant d'ailleurs forcément tout le temps un système (SM, p. 45).
>
> La langue est un mécanisme qui continue à fonctionner malgré les détériorations qu'on lui fait subir (CLG, p. 127).

C'est évidemment cette constatation qui a conduit Saussure à concevoir une linguistique synchronique entièrement basée sur la notion de système; il a étendu à toute la linguistique la conception que lui avait suggéré l'étude du système primitif des voyelles; cette extension est mentionnée dans le *Cours I*:

> La véritable manière de se représenter les éléments phoniques d'une langue, ce n'est pas de les considérer comme des sons ayant une valeur absolue, mais avec une valeur purement oppositive, relative, négative... La langue ne demande que la différence... Dans cette constatation, il faudrait aller beaucoup plus loin et considérer toute valeur de la langue comme oppositive, et non comme positive, absolue (SM, p. 65).

Une fois que Saussure eut décidé de se placer dans le plan synchronique, il comprit qu'il devait renoncer à faire appel aux faits historiques qui lui avaient fait découvrir le système; il l'a dit explicitement, comme on l'a vu plus haut. Il s'agissait, en d'autres termes, de prouver par les seuls faits synchroniques que dans le système il n'y a que des différences.

Depuis le *Mémoire*, le terme *système* était entré dans l'usage; beaucoup de linguistes parlaient du système des sons de telle ou telle langue, entre autres Whitney et Meillet; mais personne n'avait

songé à définir ce qu'est un système, et personne ne concevait le système comme Saussure. Pour faire comprendre sa nouvelle conception, Saussure recourt à des comparaisons; la plus connue est celle du jeu d'échecs:

> Supposons qu'au cours d'une partie cette pièce [1] vienne à être détruite ou égarée: peut-on la remplacer par une autre équivalente? Certainement: non seulement un autre cavalier, mais même une figure dépourvue de toute ressemblance avec celle-ci sera déclarée identique, pourvu qu'on lui attribue la même valeur. On voit donc que dans les systèmes sémiologiques, comme la langue, où les éléments se tiennent réciproquement en équilibre selon des règles déterminées, la notion d'identité se confond avec celle de valeur et réciproquement (CLG, p. 159).

Mais Saussure n'a pas prouvé que dans le jeu d'échecs il n'y avait que des différences; il parle lui-même d'identité. Il en est de même dans sa comparaison avec l'écriture:

> Comme on constate un état de choses identiques dans cet autre système qu'est l'écriture, nous le prendrons comme terme de comparaison pour éclairer toute cette question (CLG, p. 171).

Il cite comme preuve le fait qu'un *t* peut se tracer de plusieurs façons différentes:

> La seule chose essentielle est que ce signe ne se confonde pas sous sa plume avec celui de *l*, de *d*, etc. (CLG, p. 172).

Cela semble vrai parce que Saussure s'est limité à une lettre unique; mais supposons que deux lettres, par exemple le *t* et le *l*, soient tracées par un individu d'une façon inconnue de tous les autres individus et d'une façon telle qu'elles ne se confondent ni entre elles ni avec les autres lettres; il restera à établir laquelle correspond à *t* et laquelle à *l*, c'est-à-dire qu'il faudra établir des identités, des équivalences. La différence n'est donc pas la seule chose essentielle.

Dans cette question, il s'agit en réalité du principe de toute connaissance: connaître une chose, c'est évidemment être capable de la distinguer des autres; mais c'est aussi être capable de la reconnaître quand elle se représente; or, reconnaître, c'est établir l'identité de l'expérience présente avec une expérience antérieure. La connaissance est un jeu de ressemblances et de différences; et pour cette raison, la langue est connue par un jeu de ressem-

[1] Le cavalier.

blances et de différences. Il y a d'ailleurs des passages dans le *Cours* où Saussure le dit explicitement:

> Le mécanisme linguistique roule tout entier sur des identités et des différences (CLG, p. 156; cf. SM, p. 83).

Jusqu'à présent, nous n'avons considéré que les comparaisons auxquelles Saussure recourt pour faire comprendre sa conception du système. Voyons maintenant l'argument linguistique qu'il invoque pour prouver que le système phonologique est réellement tel:

> Chaque idiome compose ses mots sur la base d'un système d'éléments sonores dont chacun forme une unité nettement délimitée et dont le nombre est parfaitement déterminé. Or ce qui les caractérise, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, leur qualité propre et positive, mais simplement le fait qu'ils ne se confondent pas entre eux. Les phonèmes sont avant tout des entités oppositives, relatives et négatives.
>
> Ce qui le prouve, c'est la latitude dont les sujets jouissent pour la prononciation dans la limite où les sons restent distincts les uns des autres. Ainsi en français, l'usage général de grasseyer l'*r* n'empêche pas beaucoup de personne de le rouler; la langue n'en est nullement troublée; elle ne demande que la différence et n'exige pas, comme on pourrait l'imaginer, que le son ait une qualité invariable. Je puis même prononcer l'*r* français comme un *ch* allemand dans *Bach, doch,* etc. (CLG, p. 171).

Remarquons d'abord l'hésitation que trahit la formule *avant tout* dans la troisième phrase: Saussure ne dit pas que les phonèmes ne sont absolument que cela. D'autre part, supposons qu'un Français s'amuse à faire subir au consonantisme français une mutation semblable à celle de la loi de Grimm: il ne serait pas compris, et pourtant il aurait respecté toutes les différences du système français. Le système phonologique n'est donc pas fait uniquement de différences.

Passons au plan des signifiants:

> Ce qui importe dans le mot, ce n'est pas le son lui-même, mais les différences phoniques qui permettent de distinguer ce mot de tous les autres, car ce sont elles qui portent la signification (CLG, p. 169).

Ce passage démontre que les oppositions de signifiants correspondent à des oppositions de signifiés, mais rien de plus. Si, en parlant français, je remplace *bœuf* par *Ochs*, je ne me ferai pas comprendre; et si quelqu'un, sachant l'allemand, me comprend, c'est parce qu'il établit l'identité du signifié de *bœuf* avec celui de *Ochs*. L'identité joue un rôle essentiel.

Saussure a beaucoup insisté sur l'arbitraire du signe, croyant y trouver un argument en faveur de sa thèse:

> Non seulement les deux domaines [2] reliés par le fait linguistique sont confus et amorphes, mais le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée est parfaitement arbitraire. Si ce n'était pas le cas, la notion de valeur perdrait quelque chose de son caractère, puisqu'elle contiendrait un élément imposé du dehors. Mais en fait les valeurs restent entièrement relatives et voilà pourquoi le lien de l'idée et du son est entièrement arbitraire (CLG, p. 163).

Et plus loin:

> Puisqu'il n'y a point d'image vocale qui réponde plus qu'une autre à ce qu'elle est chargée de dire, il est évident, même à priori, que jamais un fragment de langue ne pourra être fondé, en dernière analyse, sur autre chose que sa non-coïncidence avec le reste. *Arbitraire* et *différentiel* sont deux qualités corrélatives (CLG, p. 169; cf. SM, p. 92).

Mais l'arbitraire n'exclut pas les rapports d'identité: le lien entre un signifiant et son signifié est basé sur la convention. La communication deviendrait impossible si un individu désignait une maison tantôt par le signifiant *maison*, tantôt par *chaise*, tantôt par *lit*, ou bien s'il recourait à des signifiants étrangers comme *house*, *casa*, etc. Il faut que le lien entre signifiant et signifié soit le même chaque fois que le signifiant est employé par le même individu et il faut qu'il soit le même chez tous les individus qui communiquent. L'identité est un facteur essentiel dans ce domaine aussi.

Terminons par le système des signifiés. Ici Saussure se heurtait à un fait bien connu: beaucoup de mots permettent de désigner un objet non linguistique, et les dictionnaires définissent le signifié de ces mots en décrivant l'objet désigné, c'est-à-dire en faisant appel à une donnée extérieure au système. Saussure pose le problème comme suit:

> Pour certaines personnes, la langue, ramenée à son principe essentiel, est une nomenclature, c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses (CLG, p. 99).

Il dessine un arbre à côté du mot *arbor* ainsi qu'un cheval à côté du mot *equos*, ajoutant:

> Cette conception est critiquable à bien des égards. Elle suppose des idées toutes faites préexistant aux mots (CLG, p. 99).

Cette conception est en effet condamnable: il n'est pas vrai que le signifié d'un mot s'identifie totalement avec la notion de

[2] La pensée et la langue. [lapsus: Saussure parle de *pensée* et *son*. N. d. l. réd.]

l'objet qu'il peut désigner. Mais il faut d'autre part admettre que certains mots permettent parfaitement de désigner des objets: quand les botanistes du monde entier discutent, par exemple, de l'arbre, ils établissent des équivalences entre *arbre*, *tree*, *Baum*, etc.; ils s'entendent sur un concept de l'arbre qui ne doit rien à la langue qu'ils parlent; ce concept est né de leur perception des arbres et est intégré dans leur connaissance, c'est-à-dire dans un système conditionné par l'existence des objets connus et par les relations existant entre ces objets. Quoi qu'en dise Saussure, il y a des idées préexistant aux mots: l'enfant ne peut apprendre le mot *arbre* qu'après avoir acquis la notion de l'arbre.

Et le désaccord entre le système des signifiés et celui de la connaissance saute aux yeux lorsqu'on considère une phrase comme *Le vent souffle*; l'idée du vent y est exprimée deux fois, par le substantif *vent* et par le verbe *souffle*, alors que dans l'esprit de celui qui prononce cette phrase il n'y a qu'une fois l'idée du vent. C'est précisément parce que l'homme est conscient de la différence entre le système des signifiés et celui de la connaissance qu'il s'est toujours intéressé au problème des rapports entre langue et pensée [3].

Pour sauver sa conception du système fermé, qui ne doit rien à l'extérieur, Saussure a affirmé l'identité du concept et du signifié:

> En français un concept « juger » est uni à l'image acoustique *juger*: ...; mais il est bien entendu que ce concept n'a rien d'initial, qu'il n'est qu'une valeur déterminée par ses rapports avec d'autres valeurs similaires, et que sans elles la signification n'existerait pas (CLG, p. 169).

Le seul argument linguistique qu'il fournit en faveur de cette conception est le suivant:

> Dans l'intérieur d'une même langue, tous les mots qui expriment des idées voisines se limitent réciproquement: des synonymes comme *redouter*, *craindre*, *avoir peur* n'ont de valeur propre que par leur opposition; si *redouter* n'existait pas, tout son contenu irait à ses concurrents (CLG, p. 167).

Lorsqu'un mot a des synonymes, il faut certes tenir compte de ces derniers pour établir le signifié du mot considéré; mais en recourant à la notion de contenu, Saussure ruine lui-même la théorie du système purement différentiel: des mots ne sont des

[3] Cf. notre article « Langue et pensée », *Revue de l'Institut de sociologie*, Bruxelles, 1960, pp. 269-294.

synonymes que s'ils permettent de désigner un même fait connu; si dans la langue il n'y avait que des différences, on ne verrait pas de synonymes dans *redouter*, *craindre*, *avoir peur*.

La conception que Saussure se faisait du système des signifiés s'accordait avec une opinion fort répandue alors en Allemagne:

> Philosophes et linguistes se sont toujours accordés à reconnaître que sans le secours des signes nous serions incapables de distinguer deux idées d'une façon claire et constante. Prise en elle-même, la pensée est comme une nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité (CLG, p. 161).

S'inspirant de W. von Humboldt, beaucoup de linguistes allemands expliquaient les faits linguistiques en invoquant une « innere Sprachform » propre à chaque langue; Saussure appelle cette « innere Sprachform », la « conscience collective » (CLG, p. 144). Mais Saussure va plus loin que ses inspirateurs: pour lui, la langue et la pensée sont comparables aux deux faces d'une même feuille de papier; on ne peut découper l'une sans découper l'autre. Il est parfaitement exact que « la langue n'est jamais une collection de signes fondés sur des objets » (SM, p. 143), mais il est paradoxal de prétendre que le système des signifiés s'identifie avec celui de la connaissance.

En résumé, l'idée saussurienne que dans le système linguistique il n'y a que les différences qui importent, cette idée ne correspond pas aux faits. Or dans son *Mémoire*, Saussure avait été obligé d'attacher plus d'importance aux différences entre voyelles qu'à leur contenu phonique; il avait été obligé de distinguer certaines voyelles primitives confondues dans certaines langues historiques; cet important travail de distinction a marqué l'esprit de Saussure: lorsqu'il s'est tourné vers la linguistique synchronique, il a continué à voir dans les différences le facteur essentiel.

Il ne s'est pas libéré complètement de son passé d'historien.

3. La linguistique synchronique

Le choix du terme *synchronique* est à lui seul la preuve que Saussure ne parvenait pas à concevoir la linguistique synchronique indépendamment de la diachronique; il l'a d'ailleurs dit dans son *Cours III*:

> On a fait longtemps de la linguistique historique (avec un point de vue mal défini sur la langue); antérieurement, de la grammaire (avec un objet bien défini: décrire un état de langue). Le seul point de vue fécond consiste

à opposer les deux ordres de faits: faits diachroniques (évolution, altération) et faits synchroniques (état, équilibre des valeurs): cf. les deux branches de la mécanique: dynamique (ou cinématique) et statique (SM, p. 87).

Et il a dit la même chose dans son entretien avec M. A. Riedlinger:

Le synchronique doit être traité pour lui-même; mais sans l'opposition perpétuelle avec le diachronique, on n'aboutit à rien: les grammairiens anciens ont eu beau jeu de faire de la linguistique statique et ne risquaient pas de confondre les deux points de vue, mais à quoi sont-ils arrivés? (SM, p. 186).

On connaît la figure des deux axes (CLG, p. 118); l'axe des simultanéités est défini comme « concernant les rapports entre choses coexistantes, d'où toute intervention du temps est exclue » (CLG, p. 118). Définir le synchronique par l'exclusion du temps, c'est donner une définition purement négative: le synchronique n'est pas le diachronique; mais cela ne nous dit pas ce qu'est le synchronique.

Saussure semble être plus positif lorsqu'il dit que la linguistique synchronique étudie des états de langue:

Mais de toutes les comparaisons qu'on pourrait imaginer, la plus démonstrative est celle qu'on établirait entre le jeu de la langue et une partie d'échecs. De part et d'autre, on est en présence d'un système de valeurs et on assiste à leurs modifications. Une partie d'échecs est comme une réalisation artificielle de ce que la langue nous présente sous une forme naturelle.

Voyons la chose de plus près.

D'abord un état du jeu correspond bien à un état de langue. La valeur respective des pièces dépend de leur position sur l'échiquier, de même que dans la langue chaque terme a sa valeur par opposition avec tous les autres termes.

En second lieu, le système n'est jamais que momentané; il varie d'une position à l'autre (CLG, p. 129).

Une partie d'échecs est une succession alternée d'opérations et d'état de jeu; c'est dire que l'état du jeu, tout comme l'opération, n'est qu'un moment dans la partie:

De même dans l'évolution d'une langue, on ne peut faire que des divisions arbitraires. Il n'y a jamais de caractères permanents; il n'y a que des états de langue qui sont perpétuellement la transition entre l'état de la veille et celui du lendemain (SM, p. 59).

Encore une fois, Saussure pense en diachronicien. D'ailleurs il a reconnu le défaut de la notion d'état de langue:

Un état absolu se définit par l'absence de changements, et comme malgré tout la langue se transforme, si peu que ce soit, étudier un état de langue revient pratiquement à négliger les changements peu importants, de même que les mathématiciens négligent les quantités infinitésimales dans certaines opérations, telles que le calcul des logarithmes (CLG, p. 146).

L'état de langue est donc un fait imaginaire. Aussi n'est-il pas étonnant de constater que Saussure attribue un plus grand rôle à la notion de système; il en fait la base de sa linguistique synchronique:

Il faut se placer de prime abord sur le terrain de la langue et la prendre pour norme de toutes les autres manifestations du langage (CLG, p. 25).

La langue est un système dont tous les éléments sont solidaires (CLG, p. 165).

La linguistique synchronique s'occupera des rapports logiques et psychologiques reliant des termes coexistants et formant système, tels qu'ils sont aperçus par la même conscience collective (CLG, p. 144).

Saussure aurait pu appeler cette discipline la linguistique systématique; et le mot *systématique* est venu à ses lèvres:

Tout ce qui est dans le synchronique d'une langue, y compris l'analogie (conséquence de notre activité), se résume très bien dans le terme de grammaire, dans une acception très voisine de l'ordinaire. On voit intituler un traité de jeu d'échecs: grammaire; de même, la grammaire de la Bourse. Implique un objet complexe et systématique; s'applique à un système qui met en jeu des valeurs (SM, p. 186).

Malheureusement, le mot *systématique*, quand on l'applique à une discipline, prend le sens de *méthodique*; il ne convient donc pas. Et c'est pourquoi M. R. Godel le place entre guillemets:

La conception « systématique » de la langue est devenue un lieu commun de la linguistique moderne (SM, p. 224).

On trouve aussi le terme *syntactique* dans le *Cours III*:

Tout est syntactique dans la langue, tout est un système (SM, p. 71).

Ce terme n'est pas meilleur parce qu'il évoque la syntaxe, la structure de la phrase, ce qui est évidemment tout autre chose que le système.

Si l'on considère à présent, non plus les déclarations théoriques de Saussure, mais la méthode qu'il a effectivement appliquée, on constate qu'il n'a pas adopté le système comme principe conducteur, mais la signification; et il y fait discrètement allusion:

Quand nous entendons une langue inconnue, nous sommes hors d'état de dire comment la suite des sons doit être analysée... Mais quand nous savons quel sens et quel rôle il faut attribuer à chaque partie de la chaîne, alors nous voyons ces parties se détacher les unes des autres, et le ruban amorphe se découper en fragments (CLG, p. 149).

Et dans les *Sources manuscrites*, nous trouvons deux déclarations d'importance capitale:

Tout fait statique est, par opposition aux faits diachroniques, accompagné de signification (et par là, d'un autre caractère fondamental) (SM, p. 48).

C'est dans la mesure où quelque chose sera significatif qu'il sera synchronique (CFS, p. 76).

Tel est effectivement le point de vue qui caractérise fondamentalement la synchronie: le fait synchronique de base, c'est l'acte de communication, la phrase par laquelle on suscite une signification chez l'auditeur. Même si l'on attribue pour but à la linguistique de dégager le système linguistique, elle ne peut le faire qu'en prenant pour objet les phrases utilisées par les individus pour communiquer. Mais la phrase était pour Saussure une source de grand embarras:

Une théorie assez répandue prétend que les seules unités concrètes sont les phrases: nous ne parlons que par phrases, et après coup nous en extrayons les mots. Mais d'abord jusqu'à quel point la phrase appartient-elle à la langue (voir pp. 31 et 178)? Si elle relève de la parole, elle ne saurait passer pour l'unité linguistique. Admettons cependant que cette difficulté soit écartée. Si nous nous représentons l'ensemble des phrases susceptibles d'être prononcées, leur caractère le plus frappant est de ne pas se ressembler du tout entre elles. Au premier abord on est tenté d'assimiler l'immense diversité des phrases à la diversité non moins grande des individus qui composent une espèce zoologique; mais c'est une illusion: chez les animaux d'une même espèce les caractères communs sont bien plus importants que les différences qui les séparent; entre les phrases, au contraire, c'est la diversité qui domine, et dès qu'on cherche ce qui les relie toutes à travers cette diversité, on retrouve, sans l'avoir cherché, le mot avec ses caractères grammaticaux, et l'on retombe dans les mêmes difficultés (CLG, pp. 152-153).

Il revient au problème de la phrase dans le paragraphe relatif aux rapports syntagmatiques:

Nos exemples de la page 176 donnent déjà à entendre que la notion de syntagme s'applique non seulement aux mots, mais aux groupes de mots, aux unités complexes de toute dimension et de toute espèce (mots composés, dérivés, membres de phrase, phrases entières).

...

On pourrait ici faire une objection. La phrase est le type par excellence du syntagme. Mais elle appartient à la parole, non à la langue (voir p. 31); ne s'ensuit-il pas que le syntagme relève de la parole? Nous ne le pensons pas. Le propre de la parole, c'est la liberté des combinaisons; il suffit donc de se demander si tous les syntagmes sont également libres.

...

Mais il faut reconnaître que dans le domaine du syntagme il n'y a pas de limite tranchée entre le fait de langue, marque de l'usage collectif, et le fait de parole qui dépend de la liberté individuelle (CLG, pp. 178-179).

Saussure confond l'opposition langue-parole avec l'opposition social-individuel, qui n'y correspond nullement; la parole est un fait social autant que la langue, comme le montre le « circuit de la parole » (CLG, p. 28): pour parler, il faut être au moins deux; pour reconnaître un fait linguistique dans une série de sons, il faut un

auditeur qui en comprenne la signification. Il est donc étrange de voir Saussure écarter la parole (et la phrase) de son étude. Une autre chose étrange, c'est son silence à propos des fonctions syntaxiques (sujet, prédicat, attribut, complément, etc.); ces faits sont pourtant réglés par l'usage collectif.

Mais il n'est pas étrange de constater que Saussure, après avoir écarté la parole, la réintroduit sous le nom de syntagme, de chaîne parlée: comment s'en passer? Il faut surtout retenir sa définition du signe:

> Une tranche de sonorité qui est, à l'exclusion de ce qui précède et de ce qui suit dans la chaîne parlée, le signifiant d'un certain concept (CLG, p. 150).

La chaîne parlée, c'est bien la parole; Saussure est donc obligé de faire appel à la parole pour la notion qui forme la base de toute la linguistique. Il a cherché à minimiser l'importance de son propre recours à la parole:

> Si, au cours de nos démonstrations, nous empruntons des lumières à l'étude de la parole, nous nous efforcerons de ne jamais effacer les limites qui séparent les deux domaines (CLG, p. 40).

Certes, la parole est tout autre chose que la langue conçue comme système abstrait caché dans la mémoire individuelle; et il est impossible de ne pas voir « les limites qui séparent les deux domaines ». Mais il est tout aussi impossible d'écarter la parole: il est impossible d'apprendre à parler une langue, et par conséquent de l'étudier scientifiquement, si l'on n'étudie pas pour commencer les paroles, seules données observables. Saussure le savait; on se demande dès lors pourquoi il voulait exclure la parole de la linguistique synchronique.

La réponse à cette question est facile à donner lorsqu'on songe aux pratiques de la grammaire historique et de la grammaire comparée: ces deux disciplines ne s'intéressent guère à la syntagmatique et pas du tout à la phrase. On ne compare pas des phrases historiques pour reconstituer des phrases indo-européennes; nous n'avons qu'une très vague idée de ce qu'a pu être la syntaxe indo-européenne; et une stylistique de l'indo-européen primitif est inconcevable.

Saussure n'était donc nullement préparé par ses études historiques à aborder le problème de la phrase, c'est-à-dire de la parole;

il a écarté ce problème, pour se consacrer à la théorie du système que ses études historiques lui avaient fait connaître.

Il a été dit au début de cet article que les éditeurs du *Cours* avaient placé la linguistique synchronique avant la diachronique, contrairement à ce que faisait Saussure; en cela ils se sont montrés excellents disciples: Saussure avait montré que toutes les modifications historiques ne changent rien au fait qu'une langue est un système; le système se maintient à travers ses modifications. S'il n'y avait pas de changements, il y aurait quand même un système; tandis que des changements sont inconcevables sans l'existence préalable d'un système. Pour faire l'histoire d'un système, il faut d'abord connaître ce système, d'abord savoir ce qu'est un système: en d'autres termes, la linguistique synchronique doit précéder la diachronique, lui servir de base. Les éditeurs du *Cours* n'ont donc fait qu'expliciter ce que Saussure n'était pas parvenu à conclure parce qu'il ne parvenait pas à oublier complètement son passé de diachronicien.

4. Conclusions

M. R. Godel a souligné en passant le goût de Saussure pour le paradoxe (SM, p. 247); on relève en effet un usage fréquent des mots *paradoxe* et *paradoxal* dans la bouche de Saussure (SM, pp. 66, 70, 91, 92); il semble que Saussure s'étonnait de ses propres affirmations.

C'est bien un paradoxe que de présenter la linguistique diachronique comme une introduction à la synchronique, alors qu'on prétend que cette dernière est indépendante. C'est un deuxième paradoxe que d'exclure l'étude de la phrase, alors qu'on étudie la chaîne parlée et qu'on la décompose pour découvrir le signe. C'est un troisième paradoxe que de définir la linguistique synchronique par opposition à la diachronique, alors qu'on en fait l'étude du système linguistique. C'est un quatrième paradoxe que de restreindre le système à un jeu de différences, alors qu'on tient autant compte des ressemblances. Dans ces quatre paradoxes nous voyons une influence des méthodes pratiquées par Saussure dans son admirable *Mémoire*.

Dégageons à présent la part de vérité qui se cache sous les paradoxes.

A côté de l'affirmation que dans la langue il n'y a que des différences, on trouve chez Saussure l'idée que la langue repose sur un jeu de ressemblances et de différences. Comme nous l'avons dit plus haut, Saussure touchait ici au fond de la pensée: la connaissance est basée sur un tel jeu de ressemblances et de différences; c'est là sa méthode. On peut donc dire que Saussure a découvert la méthode qui nous permet de connaître les unités linguistiques; et cette découverte a suscité des travaux abondants destinés à vérifier nos connaissances linguistiques selon cette méthode.

Mais ce principe de connaissance vaut aussi bien pour les faits diachroniques que pour les autres. Là n'est pas la base de la linguistique synchronique; cette base nous la trouvons dans la phrase déjà citée:

> C'est dans la mesure où quelque chose sera significatif qu'il sera synchronique (CFS, p. 76).

En effet, une suite de sons n'intéresse le linguiste que si une signification y est attachée; et le linguiste ne parvient à décomposer la phrase en signes que s'il parvient à distinguer le rôle que chaque signe joue dans la signification de la phrase.

Mais il y a plus encore. Saussure a procédé lui-même à la décomposition de la phrase en signes, et il l'a fait selon une méthode originale qu'on n'a pas suffisamment remarquée:

> Pour vérifier le résultat de cette opération et s'assurer qu'on a bien affaire à une unité, il faut qu'en comparant une série de phrases où la même unité se rencontre on puisse dans chaque cas séparer celle-ci du reste du contexte en constatant que le sens autorise cette délimitation. Soient les deux membres de phrase *la force du vent* et *à bout de force*: dans l'un comme dans l'autre, le même concept coïncide avec la même tranche phonique *force*; c'est donc bien une unité linguistique. Mais dans *il me force à parler*, *force* a un sens tout différent: c'est donc une autre unité (CLG, p. 151).

Ce qui est nouveau, c'est de comparer plusieurs phrases ayant un élément commun à la fois pour la prononciation et la signification, et d'opposer des phrases n'ayant pas cet élément commun. Dans son *Cours II* Saussure avait fait une remarque importante à ce sujet:

> Quel est le mécanisme d'un état de langue? Nous avons dit: jeu de différences (car le mot est arbitrairement choisi). Il y a perpétuellement une opposition de valeurs au moyen de différences phoniques; mais il s'agit toujours de différences qui se manifestent dans une unité relative; au sein d'une unité plus vaste, nous avons des sous-unités qui s'opposent entre elles. Tout revient à des différences, tout revient aussi à des groupements... Toute

valeur résulte de ce double groupement, même dans le cas d'un son, *m* par exemple (dans le système d'une langue donnée) (SM, pp. 72-73).

Saussure est mort avant d'avoir pu se rendre compte qu'il avait ainsi découvert le principe qui permet d'élaborer la définition des deux unités linguistiques, le signe et le phonème.

Le signe linguistique est le plus petit segment de chaîne parlée qui permette, à la fois pour la prononciation et pour la signification, deux opérations complémentaires: 1) rapprocher deux phrases pour le reste différentes, et 2) opposer deux phrases pour le reste semblables [4].

Le phonème est le plus petit segment de chaîne parlée qui permette deux opérations complémentaires: 1) rapprocher deux signifiants par ailleurs dissemblables (par exemple, *ballot* et *bidon*), et 2) opposer deux signifiants par ailleurs semblables (par exemple, *ballot* et *falot*).

Ces deux définitions ne font qu'expliciter la pensée de Saussure.

[4] Cf. notre article « Le signe linguistique » dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome XXXVIII, pp. 705-717, Bruxelles, 1960.

Henri Frei

DÉSACCORDS

1. Objet direct et complément circonstanciel (Sauvageot). — 2. Article et pronom (Yvon; Damourette et Pichon). — 3. Synonymes et homonymes (Buyssens, Sørensen, Chomsky, Ullmann). — 4. Synonymie, homonymie et phonologie (Chomsky). — 5. Homonymie et polysémie (Buyssens). — 6. Oppositions défectives (Sørensen). — 7. Nom propre et signifié (Mill, Buyssens, Ullmann, Gardiner).

> After all, the chief obligation incurred by a controversial writer is towards those whose opinions he attempts to refute, nothing being more stimulating than to encounter assertions with which one cannot agree.
>
> *Sir Alan Gardiner.* [1]

1

Selon A. Sauvageot [2], la distinction que l'on fait en français entre un complément d'objet direct et un complément circonstanciel de temps serait d'ordre extra-linguistique:

> Qu'est-ce qu'un complément d'objet? C'est un concept purement logique, nous voulons dire un concept qui ne dépend pas de la forme du mot ni même de la construction où il figure. Quand nous disons en français: *il travaille le chant* (= il s'exerce à chanter), nous avons le sentiment que le terme « le chant » est un complément d'objet alors que dans *il travaille la nuit*, notre sentiment nous dit que *la nuit* est complément circonstanciel de temps. La distinction que nous en faisons n'a aucun support matériel.

La technique des substitutions montre immédiatement que cette conception est erronée. On peut dire, de quelqu'un qui travaille le

---

[1] *The Theory of Proper Names.* A Controversial Essay. Oxford, 1954, préface.

[2] BSL 55 (1960), 2, 348.

chant, qu'il *le* travaille, tandis que *il travaille la nuit* ne saurait être remplacé par *il la travaille.*

Un autre test, la transformation en une interrogative, aboutit au même résultat: *Que* travaille-t-il? *Quand* travaille-t-il? [3]

On conclura que l'opposition entre complément d'objet direct et complément circonstanciel de temps appartient bien, en français, au système de la langue; elle n'est pas du domaine extra-linguistique. [4]

Mais on conclura aussi qu'une classe linguistique peut exister dans une langue donnée même quand elle n'est pas marquée explicitement dans toutes les positions du système. Dans la terminologie de B. L. Whorf [5], l'objet direct (respectivement l'incusatif) serait une « covert category », à l'opposé des catégories dites « overt ».

2

Il importe de ne pas confondre les rôles de l'article et du pronom. Ce dernier, comme toute autre indication, peut être spécifié par une proposition relative (ou son équivalent), tandis que l'article, qui est un indiquant, ne s'accommode pas de ce traitement syntaxique: *celui* qui travaille, *celui* de ma sœur, * *le* qui travaille, * *le* de ma sœur. [6]

H. Yvon a soutenu que l'article défini joue, dans certains groupes, le rôle de pronom:

Quel manteau...? Donnez-moi *le bleu.*
Beaucoup de mes anciennes amies... *Les plus jeunes...*, celles plus âgées...
Cette conduite...; la Cour prit *la contraire.*
... tous les sujets, *les politiques* aussi bien que *les domestiques.*
Si l'un de nous abandonnait l'autre, *l'abandonné...*

---

[3] Ces deux critères sont valables aussi dans le cas d'une langue casuelle: all. Karl isst *den ganzen Käse*, Karl isst *den ganzen Tag.* On trouvera d'autres critères encore chez H. Seiler, *Relativsatz, Attribut und Apposition*, Wiesbaden, 1960, 49-50, qui cite cet exemple.

[4] Il faut remarquer, en revanche, que l'objet direct et l'attribut sont traités, en français, comme une classe unique (Elle *l'*est, elle *l'*a; c'*en* est, j'*en* ai), qu'on a proposé de désigner sous le terme d'incusatif: H. Frei, *Cas et dèses en français*, § 4.2 (CFS, 12, 1954, pp. 45-46).

[5] *Language, Thought, and Reality.* New York, 1956, 88.

[6] Cf. H. Frei, *Caractérisation, indication, spécification:* For Roman Jakobson. La Haye, 1956, 161-168.

Dans une étude supplémentaire [7], Yvon a repris le problème en étayant son argumentation sur la description du passé de la langue, et il conclut:

> ... tout jeune Français devenu maître de l'usage de sa langue ne songe pas à dire *le qui, la qui, les qui* pas plus que *le de Paul* ou *la de ma mère*. Cela ne prouve pas qu'aucun Français, au cours de son apprentissage (et peut-être plus tard) n'a été amené par le contexte à prononcer une formule de ce genre. Cela ne prouve pas non plus, semble-t-il, que dans la phrase relevée par M. H. Frei:
>
> « Beaucoup de mes anciennes amies avaient succombé... *Les plus jeunes* se livraient à l'éducation de leurs enfants; *celles plus âgées* subissaient la terrible corvée de mener leurs filles à la recherche d'un mari. »
>
> *Celles* ne joue pas devant *plus âgées* le même rôle que *les* devant *plus jeunes*; l'un comme l'autre, quelle que soit l'étiquette qu'on lui applique, représente le nom *amies*. Le parleur comme le scripteur a le choix entre la syntaxe ancienne avec *les* et la (ou celle) nouvelle avec *celles*.
>
> * * *
>
> Le présent d'une langue n'en explique pas le passé. En revanche la description exacte de l'état ancien, faite sans préjugés grammaticaux ni souci du français moderne, indispensable pour comprendre cet état, permet seule d'interpréter correctement dans tous ses détails le français d'aujourd'hui.

On remarquera d'abord que si un Français, au cours de son apprentissage, et même plus tard, pourrait être amené par le contexte à prononcer des formules du genre de *le qui*, *la qui*, *les qui*, *le de Paul* ou *la de ma mère*, cela ne permettrait pas de déductions quant à la langue. Il s'agirait simplement d'une réalisation défectueuse du système. Or, on sait depuis Saussure que langue et parole sont des phénomènes différents. L'observation de l'auteur montre que cette distinction n'a pas encore pénétré partout.

Il aggrave son malentendu, d'autre part, en prétendant que « l'un comme l'autre » (*celles* devant *plus âgées*, et *les* devant *plus jeunes*) joue « le même rôle » et « représente le nom *amies* ». Car ni *celles* ni *les* ne représente « le nom *amies* ». Comme le montre le jeu des substitutions, le pronom *celles* représente l'indication *les amies*:

celles	plus âgées
	qui étaient plus âgées
les amies	qui étaient plus âgées,

et non *amies* tout court, qui est l'indiqué de *les*:

les	amies
	plus jeunes.

[7] FM 25 (1957), 248-255.

Enfin, tandis que les linguistes, en nombre croissant, décrivent aujourd'hui les états de langue comme des jeux d'oppositions à l'intérieur d'un même système, la phrase de conclusion nous ramène à l'époque présaussurienne, où l'on s'imaginait encore qu'une langue ne peut et ne doit être expliquée que par son histoire. L'échec de la nouvelle démonstration de *le, la, les* pronoms ne parle pas en faveur de cette méthode en voie d'extinction. [8]

3

Une des conséquences de la conception saussurienne du signe et de la valeur est que l'existence de synonymes et d'homonymes est théoriquement impossible. Dans un système où l'union du signifiant et du signifié en un signe est arbitraire et n'existe qu'en vertu des oppositions entre signes, il ne peut y avoir ni signifiants identiques ni signifiés identiques. Si un signifiant se définit par son union avec le signifié qui lui correspond, son union avec un autre signifié fera de lui un autre signifiant. Ceci même si la structure phonématique et prosodique des deux signifiants est la même: dans ce cas, la non-identité se manifestera toujours encore par des différences de distribution, car cette dernière fait partie de la définition du signe et de ses éléments. [9] *Mutatis mutandis*, il en est de même pour le signifié.

La possibilité d'existence de synonymes et d'homonymes ne saurait être affirmée théoriquement que si l'on admettait que les signifiants et les signifiés sont des « substances », c'est-à-dire des entités préétablies, existant *avant* les signes. [10]

---

[8] La confusion théorique de l'article et du pronom se rencontre dans les deux directions. Tandis que Yvon considère dans certains cas l'article *le* comme un pronom, J. Damourette et E. Pichon, dans leur grammaire-fleuve, appellent le pronom *celui* un article (*Des mots à la pensée*, t. II, § 568 et alibi).

[9] Dans les systèmes de pures valeurs, par exemple le jeu d'échecs, les pièces sont définies exclusivement par leur comportement.

[10] Dans une des notes anciennes de Saussure, que me communique R. Godel, qui la date vers 1898, il est question d'*aposèmes* (« signifiant » et « signifié » considérés indépendamment de leur union en un signe) par opposition au *sème* (qu'il appellera plus tard le *signe*): «(Il est) certain que dans « Rhône » il y a pour ainsi dire deux aposèmes courant parallèlement [S. veut dire: l'aposème /roṇ/, « figure vocale », et un « aposème intellectuel », le concept d'un certain fleuve, situé dans la géographie même s'il n'avait pas de nom: R. G.]. Mais au fond, rien de semblable possible puisque, si on avait changé le nom du Rhône, il n'y aurait plus le même *sème*, et dès lors, inutile de discuter des aposèmes, et ainsi meilleure preuve que le sème a sa base fondamentale dans le signe matériel choisi. »

3.1. Poser l'existence de synonymes consiste à admettre que les signifiés dont ils font partie peuvent figurer identiques dans tous les contextes. Selon E. Buyssens, « les deux signifiants français *étourneau* et *sansonnet*, qui désignent le même oiseau », « sont interchangeables dans n'importe quelle phrase ». Par exemple, « les deux phrases: *J'ai attrapé un étourneau* et *J'ai attrapé un sansonnet* s'opposent par un signifiant, mais non par un signifié (...). On ne peut donc pas refuser de voir dans les synonymes des signes authentiques. » [11]

Contrairement à ce qui vient d'être prétendu, il arrive que l'on dise de quelqu'un: *Il raisonne comme un étourneau*, mais non: *comme un sansonnet*. Cette figure n'existe pas, et celui qui la hasarderait risquerait de ne pas se faire comprendre d'emblée dans le sens voulu. [12] C'est que le signifié 'sansonnet' ne comporte pas la variante sémantique ⌜étourdi⌟; les deux signifiés 'étourneau' et 'sansonnet' sont donc différents, et c'est pourquoi aussi les signifiants correspondants ne sont pas interchangeables partout.

L'argumentation de H. S. Sørensen [13] n'est pas plus convaincante:

> The view that there are no, or very few, real synonyms seems to originate in a confusion of ideas. (...) "father" and "dad" are strictly synonymous: if the person A tells the police that the man who is wanted for murder is Peter's father, and if the person B tells the police that the murderer is Peter's dad, the police will have received *exactly* the same piece of information concerning the identity of the murderer. But the fact that B uses the designator *dæd* justifies a deduction (in a loose sense) concerning the identity of B: a deduction to the effect that B is a child. As regards A, no such deduction is possible.

L'auteur ne tient pas compte de la différence entre langue et parole. L'exemple qu'il imagine appartient à cette dernière; du point de vue de la langue, qui est seule en cause, il suffit de faire remarquer que ces deux signes ne sont pas interchangeables dans n'importe quel contexte. Il y a, certes, *grand-dad* à côté de *grandfather*, mais il n'y a pas de * *stepdad*, ni de * *dad-in-law*, ni de * *dadhood*, ni * *dadless*, ni * *dadly*, et l'on ne peut dire: *to* * *dad a*

---

[11] *Le signe linguistique:* RBPh 38 (1960), 714.

[12] De même, dans la langue des manèges, un (cheval) *étourneau* n'est jamais appelé un *sansonnet*.

[13] *Word-Classes in Modern English*, Copenhague 1958, § 17 (pp. 38 et 39).

child, comme on dit *to father a child*. Inversement, *father* n'a pas d'hypocoristique (* *fathery*) qui serait parallèle à *daddy*. On est obligé de déduire que les deux signifiés ont chacun un contenu différent.

A plus forte raison, un mot simple et un groupe (ou un composé, ou un dérivé) ne sont jamais de vrais synonymes, c'est-à-dire des synonymes de langue, malgré tous les exemples qu'on a l'habitude d'alléguer. N. Chomsky [14] considère *bachelor* et *unmarried man* comme des synonymes. Or, la seconde expression ne peut remplacer la première dans *bachelorhood*, ni dans *bachelorism*, ni dans *bachelor girl*, ni dans *bachelor flats for women*.

Enfin, les deux prononciations de *economics* (ekɪnámiks, iykɪnámiks), respectivement *adult* (ádult, adúlt) et *ration* (rǽšɪn, réyšɪn) citées par Chomsky comme des « absolute synonyms » ne sont pas des signifiants, mais des variétés sématiques (variantes facultatives; allomorphs, USA). Cf. *infra*, § 4.3.

3.2. Pour Buyssens *(ibid.)*, deux signes homonymes « ne s'opposent que par leurs signifiés ». Or, les signifiants correspondants ne peuvent être dits identiques que si les signes dont ils font partie ont la même distribution, ce qui n'est pas le cas pour les deux mots *police* allégués par l'auteur, qui reconnaît d'ailleurs lui-même que « deux homonymes peuvent rarement entrer dans la même combinaison syntaxique, même s'il s'agit de mots appartenant à la même partie du discours ». Cf. d'une part *appeler la police*, *téléphoner à la police*, *commissariat de police*, *policier*, etc., d'autre part *signer la police*, *police d'assurance*, *police médicale*, etc.

Il en est de même pour tous les cas d'homonymie. Cf. *bank* 'berge, digue, endiguer' et *bank* 'banque, déposer en banque' cités par Chomsky *(ibid.)*. Le premier ne peut figurer dans *banking account*, ni le second dans *to bank a river*. [15]

---

[14] *Syntactic Structures* (Janua Linguarum, 4), La Haye, 1957, § 9.2.3 (p. 95).

[15] La critique de la conception traditionnelle de la synonymie et de l'homonymie a été déjà faite dans le compte rendu de l'ouvrage de S. Ullmann, *The Principles of Semantics*, Oxford, 1951 : CFS, 13 (1955), 57 (§§ 3.3.2 et 3.3.3). L'auteur n'en a pas tenu compte dans sa seconde édition (Oxford, 1957).

4

4.1. Chomsky a cru, en se réclamant de la synonymie et de l'homonymie, pouvoir réfuter le critère de la distinction sémantique utilisé en phonologie: [16]

> Among the more common assertions put forth as supporting the dependence of grammar on meaning we have the following:
> (117) (i) two utterances are phonemically distinct if and only if they differ in meaning;
> ... A great many linguists have expressed the opinion that phonemic distinctness must be defined in terms of differential meaning (synonymity, to use a more familiar term), as proposed in (117) (i). However, it is immediately evident that (117) (i) cannot be accepted, as it stands, as a definition of phonemic distinctness. If we are not to beg the question, the utterances in question must be tokens, not types. But there are utterance tokens that are phonemically distinct and identical in meaning (synonyms) and there are utterance tokens which are phonemically identical and different in meaning (homonyms). Hence (117) (i) is false in both directions. From left to right it is falsified by such pairs as "bachelor" and "unmarried man", or, even more seriously, by such absolute synonyms as /ekɪnámiks/ and /iykɪńamiks/ ("economics"), "ádult" and "adúlt", /rášɪn/ and /réyšɪn/ ("ration"), and many others, which may coexist even within one style of speech. From right, to left, (117) (i) is falsified by such pairs as "bank" (of a river) and "bank" (for savings), "metal" and "medal" (in many dialects), and numerous other examples. In other words, if we assign two utterance tokens to the same utterance type on the basis of (117) (i), we will simply get the wrong classification in a large number of cases.

4.2. Dès que l'on admet, comme on a essayé de le montrer plus haut (§§ 3.1 et 3.2), qu'un état de langue ne comporte ni synonymes ni homonymes, les arguments de Chomsky tombent.

4.3. Le fait que des mots comme *economics*, *adult*, *ration* sont susceptibles de prononciations différentes ne signifie pas que les différences phonologiques en question ne sont pas liées à des distinctions de sens. Ailleurs dans le système, elles sont pertinentes, et cette pertinence repose sur le critère de la distinction sémantique; dans certains cas, par exemple ici, elles sont levées, par neutralisation facultative. Autrement dit, il s'agit de variantes de signifiants (ou variations sématiques; allomorphs, USA).

4.4. Il est vrai que l'auteur fait une réserve: « If we are not to beg the question, the utterances in question must be tokens, not types. » Si l'on interprète, sauf malentendu, l'expression *must be tokens, not types* comme valant « doivent appartenir à la parole,

[16] Ouvrage cité, §§ 9.2.2 (p. 94) et 9.2.3 (pp. 94-95).

non à la langue », la réfutation ne devient pas plus convaincante, car les notions mêmes de signifiant et de signifié n'appartiennent pas à la parole.

5

5.1. E. Buyssens [17] est en peine de trouver un critère formel pour distinguer l'homonymie de la polysémie, et il en conclut qu'il s'agit d'un seul et même phénomène:

> Ce sont les historiens qui ont établi cette distinction, et dans leur perspective elle est nécessaire: la polysémie résulte de l'association d'un signifié supplémentaire à un signifiant existant, tandis que l'homonymie résulte de l'apparition d'un signifiant nouveau semblable à un signifiant existant; les processus historiques sont totalement différents. Mais si on fait abstraction de l'origine de la polysémie et de l'homonymie, on ne voit plus le moyen de les distinguer. La principale méthode de la linguistique fonctionnelle, à savoir la méthode des oppositions, a été employée plus haut [à propos de *police* et de *mouton*] et n'a révélé aucune différence entre polysémie et homonymie... En résumé, on ne parvient pas à distinguer l'homonymie de la polysémie sur le plan fonctionnel: cette distinction est d'ordre historique uniquement.

5.2. Cette conception heurte le principe d'économie, si souvent affirmé par les théoriciens [18], et énoncé par l'auteur lui-même: « Toute science est une économie de pensée, une simplification des faits: on dégage ce qu'il y a de commun à la majorité des faits considérés » (p. 705). Or, en surmultipliant les faits, on ne simplifie pas. En effet, puisque l'auteur admet, d'une part, que « deux homonymes sont (...) deux signes (...) qui entre eux ne s'opposent que par leurs signifiés » (p. 714) et que, d'autre part, il prétend qu'il n'y a pas de différence entre homonymie et polysémie, il en résulterait qu'une langue posséderait au moins autant de signes qu'il y a de « signifiés »[19] différents engagés dans la polysémie. Par exemple, il n'y aurait pas seulement deux mots *mouton* (polysémie: mouton-animal et mouton-mets), qui seraient sur le même plan que les deux mots *police* (homonymie), mais les 44 significations enregistrées par Littré pour *œil*, les 47 de *tout*, les 67 de *main*, les 82 de *faire*, les 317 de *take* dans le *Oxford English Dictionary*, etc., donneraient autant de signes différents. La notion même de signe se volatiliserait.

---

[17] Article cité, 716 et 717.
[18] *Entia non sunt multiplicanda praeter necessitatem* (Occam).
[19] Buyssens *dixit*.

5.3. Quelle que soit la difficulté qu'il y a à découvrir un critère formel entre homonymie et polysémie, le principe d'économie invite à revenir à la conception habituelle qui voit dans la polysémie non pas plusieurs signes dont chacun serait pourvu d'un autre signifié, mais des signes uniques dont chacun comprend un seul signifié composé de plusieurs acceptions, c'est-à-dire de plusieurs variantes sémantiques. [20]

La polysémie fait donc pendant à la variation sématique (cf. *supra*, §§ 3.1 *in fine* et 4.3) et à l'alternance (*alias* distribution complémentaire, USA), qui est l'aspect obligatoire de cette dernière. Cf. d'une part *on a tué le mouton : on a mangé du mouton* (distribution complémentaire d'acceptions obligatoirement différentes), d'autre part *inaltérable : incalculable* (/in/ : /ẽ/).

5.4. Certes, la définition traditionnelle n'est pas susceptible de vérification objective directe : « Wenn die Bedeutungen eines Wortes durch Übergangsbedeutungen geknüpft sind, so hält man dieselbe [sic] im Sprachbewusstsein als ein einziges „ Wort “, z. B. *hand*, *leaf*, *room*, und man spricht über die Polysemie der Worte. » (Trnka, 1931.) [21] Mais elle comporte des conséquences qui sont déjà moins sujettes à l'appréciation subjective.

D'abord, si les acceptions d'un même mot sont affiliées les unes aux autres, cela permet à ce mot de pouvoir fonctionner dans un même contexte, à tour de rôle, dans l'une ou l'autre de ses acceptions sans qu'il en résulte aucun inconvénient. Il n'y a rien de bien insolite dans une phrase telle que : On n'élève pas seulement *le mouton* pour *en* manger. En revanche, l'emploi du même procédé avec des homonymes, précisément parce qu'il s'agit de 2 signes, étrangers l'un à l'autre sauf par leur constitution phonologique, ne peut être que l'occasion de jeux de mots ou de monstruosités : On informera *la police* si vous ne *la* signez pas, Il a des ennuis avec *la police* parce qu'il n'*en* a pas, etc.

D'autre part, si l'on combine les homonymes et les acceptions en un stemme, on s'aperçoit qu'il y a un amont et un aval. Chacun

[20] C'est ce que pensait Saussure : « un mot peut exprimer des idées assez différentes sans que son identité soit sérieusement compromise (cf. « *adopter* une mode » et « *adopter* un enfant », « la *fleur* du pommier » et « la *fleur* de la noblesse », etc.). » *Cours*, 2e partie, chapitre III A.

[21] J. Vachek, *Dictionnaire de linguistique de l'Ecole de Prague*, Utrecht-Anvers, 1960, s. v.

des homonymes peut être subdivisé en acceptions diverses, mais une acception donnée n'est pas subdivisible en homonymes. Ainsi, des deux homonymes *police*, l'un peut s'appliquer à un bureau de police *(téléphoner à la police)*, aux agents *(la police est venue)*, aux actes *(le professeur doit faire lui-même la police de sa classe)*, à l'institution *(la police a été réorganisée)*; aucune de ces acceptions ne se subdivise en homonymes, et 'contrat d'assurance' appartient à un autre signe.

Mais ceci est encore l'approche sémantique. Or, il arrive souvent que les homonymes fournissent des dérivés de forme différente *(louer : location, louer : louange)*. Comme l'a bien vu R. Godel [22], « c'est seulement dans le système des rapports associatifs ou mémoriels qu'on peut tenter de faire le départ entre signes homonymes et variations sémantiques d'un signe identique. Il suffit de comparer les unités non pas isolément, mais en tenant compte des familles de signes auxquelles elles appartiennent. (...) Sont homonymes, deux ou plusieurs signes ayant même signifiant, mais appartenant à des familles différentes » (par familles, il faut entendre les « classes de dérivés » et les « séries paradigmatiques et dérivationnelles »).

Ce serait là un critère formel. Cependant, les acceptions commandent aussi des dérivés différents, de sorte que le critère risque d'être inopérant. [23] Soient les deux acceptions du verbe *louer* (locare) : le *locataire* et le *colocataire* sont exclusivement des preneurs de bail, tandis que le *loueur*, au contraire, est celui qui donne à louage. Mais, ici encore, comme il ressort des emplois, le stemme a un avant et un après :

louer (locare)	*louer* (laudare)
location, louage	éloge, louange
locatif	élogieux, laudatif
locataire — loueur	
colocataire	

[22] *Homonymie et identité :* CFS 7 (1947-1948), 12.

[23] Il arrive même que des dérivés aient la même forme d'un homonyme à l'autre, mais des formes différentes selon les acceptions : *locataire : loueur* 'locator' :: *loueur* 'laudator'. Mais les emplois montrent que les deux premiers mots vont ensemble ; exemple : Etes-vous *locataire* ou *loueur* ? D'ailleurs, *loueur* 'laudator', concurrencé depuis longtemps par *flatteur*, est aujourd'hui vieilli.

L'opposition *locataire : loueur*, qui concrétise les deux acceptions de *louer* (locare), est étrangère à l'opposition de celui-ci à *louer* (laudare).

5.5. L'auteur termine son argumentation en montrant que certains cas, que l'on pourrait interpréter d'après le voisinage des sens comme des exemples de polysémie, sont en réalité issus d'une ancienne homonymie (all. *Degen*, etc.). Or, on sait depuis longtemps que dans ce domaine le phénomène diachronique et le phénomène synchronique ne se recouvrent pas partout: tous les traités de sémantique citent des exemples d'évolution de l'homonymie à la polysémie (ou inversement de la polysémie à l'homonymie). Cela ne prouve pas que, dans un état de langue, la distinction entre homonymie et polysémie n'existe pas; cela montre seulement que l'histoire n'est pas un principe d'explication des faits synchroniques. L'ignorance de cette vérité, chez un savant qui ne manque aucune occasion d'afficher son structuralisme, vous laisse pantois.

5.6. Jusqu'à un certain point, la polysémie est comparable à l'isotopie. Les isotopes ont la même constitution chimique, comme les variantes polysémiques ont la même constitution phonologique; mais ils diffèrent entre eux par le poids atomique et par leur comportement radio-actif, de même que les polysémiques diffèrent par le contenu sémantique et par la distribution. Enfin, les isotopes d'un corps, définis par des poids atomiques voisins, sont considérés comme apparentés; d'une manière analogue, les diverses acceptions d'un signe se groupent, à titre de variantes sémantiques, dans un même signifié.

6

6.1. Sørensen [24] estime qu'il n'est guère possible d'enregistrer des noms propres tels que *the Andes*, *the Hebrides*, etc., comme des pluriels, puisqu'il n'existe pas de singuliers *(the Ande, an Ande)* auxquels ils s'opposeraient: « It appears to us to be devoid of meaning to say that an entity x is in the plural unless x is in contrast with an entity y which is in the singular. To say that an entity x is in the plural is to say that there is an entity y (a singular

[24] Ouvrage cité, § 65, 2 (pp. 135-136).

entity) of which it is the plural. Plural and singular are correlative notions... » Inversement, pour la même raison, *London* n'est pas un singulier. Les noms propres ne sont ni au singulier, ni au pluriel; ils sont en dehors de la notion de nombre.

De même, le nom propre est étranger à la notion de détermination. *Attlee*, *London*, *Charles*, etc., ne s'opposent pas, de ce point de vue, à *an Attlee*, *every Attlee*, *no Attlee*, etc., ni à *the Attlee*, *this Attlee*, *which Attlee*, etc. Et l'on ne saurait dire que *Attlee*, par opposition par exemple à *this Attlee*, contiendrait un signe zéro, car dans ce cas il faudrait que les deux termes fussent identiques par ailleurs, ce qui n'est pas le cas, puisque *this Attlee* est un singulier, tandis que *Attlee* tout court est en dehors de la notion de nombre. [25] De même encore, l'article de *the Thames*, en l'absence de toute opposition avec autre chose, par exemple *a Thames*, ou *some Thames*, n'est ni défini ni générique [26].

6.2. La théorie de Sørensen, comme il l'a bien vu, est apparemment en désaccord avec le traitement syntaxique, ce qui l'oblige à étendre l'indistinction aux termes accompagnants. Le verbe qui est joint à un nom propre est accordé au singulier ou au pluriel *(London is..., The Andes are...)*, mais « in these cases the corresponding singular or plural meaning [of the verb] is suspended, and to say this is to say that the number designator is in these cases an "empty entity" ». [27]

Il faut supposer que si l'auteur traitait de langues où, à la différence de l'anglais, le déterminatif porte une marque explicite de nombre (*les* Pyrénées, *le* Jura), il étendrait sa conception de l'indistinction à ce dernier cas aussi.

Il ne mentionne pas non plus le fait qu'un pronom qui se réfère à un nom propre est au singulier ou au pluriel, et qu'il est toujours défini. S'il le faisait, il serait obligé de dire, là encore, conformément à sa théorie, que le pronom de référence se trouve en dehors de la notion de nombre (*he : they*, etc.) et de la notion de détermination.

Enfin, pour être conséquent, le principe allégué devrait être valable aussi pour les noms communs. Soient *les mœurs*, *mes parents*

[25] § 70 (p. 147).
[26] § 71 (p. 150).
[27] § 65, 2 (p. 136).

(dans le sens de 'père et mère'), *vos ciseaux*, dont il n'existe pas de singuliers correspondants. Ici de nouveau, le nombre serait une « entité vide », et ceci non seulement pour les substantifs, mais encore pour les déterminatifs accompagnants *(les, mes, vos)*.

Voilà, par esprit de système, bien des violences à faire accepter par le lecteur!

6.3. Le raisonnement de Sørensen se ramène en somme à la théorie saussurienne de la valeur, mais c'est du Saussure altéré. Selon Saussure, une valeur faisant partie d'un système de signes arbitraires n'existe que par opposition; si l'opposé manque, la valeur sera différente. Mais tous ses exemples grammaticaux d'opposés manquants se rapportent à une absence totale dans les langues qu'il cite. Exemple: « Le protogermanique n'a pas de forme propre pour le futur; quand on dit qu'il le rend par le présent, on s'exprime improprement, car la valeur d'un présent n'est pas la même en germanique que dans les langues pourvues d'un futur à côté du présent. » [28] Effectivement, on a le droit de dire ici qu'il n'y a ni présent, ni futur, mais un présent-futur, ou plus exactement un non-prétérit (puisque le prétérit existe); mais il n'est pas question de cas d'espèce, comme par exemple quand une langue n'a pas de futur pour tel ou tel verbe alors que les autres verbes de cette langue le possèdent.

Au contraire, dans le cas des exemples de Sørensen, les oppositions manquantes (singulier: pluriel, défini: indéfini) existent par ailleurs dans le système de l'anglais, et elles y ont un caractère obligatoire. [29] Pour ces deux raisons, *London* est traité syntaxiquement comme un singulier, *the Andes* comme un pluriel, *Attlee* ou *the Thames* comme un défini. Et c'est pourquoi aussi l'inexistence de singuliers correspondant à fr. *les mœurs, mes parents, vos ciseaux* n'empêche pas ces noms d'être des pluriels, puisque l'opposition singulier: pluriel existe par ailleurs dans le système grammatical du français et qu'elle y a une nature obligatoire.

---

[28] *Cours*, 2e partie, chapitre IV, § 2.

[29] La nature coercitive des oppositions grammaticales a été soulignée par Franz Boas: R. Jakobson, *Boas' View of Grammatical Meaning*, AmA 61, No. 5, Part 2 (1959), 139-145. Il convient d'ajouter que cette coercition s'étend aux oppositions défectives et les explique.

Le phénomène s'inscrit donc dans le cadre du problème général de la défectivité et pourrait être défini comme suit: lorsqu'une opposition défective (c'est-à-dire dont l'un des termes est manquant) est proportionnelle à des oppositions non défectives, le terme sans contrepartie explicite fonctionne comme s'il appartenait à une opposition non défective. En symboles:

a
b : b′
c : c′
etc.

Le terme *a*, malgré l'absence de *a′*, a la valeur de *b*, *c*, etc., à cause du parallélisme avec *b : b′*, *c : c′*, etc.

6.4. Ce problème a son pendant en phonologie. Le sanscrit possède trois sibilantes: une palatale *(ś)*, une chuintante *(ṣ)*, une sifflante *(s)*, qui sont phonétiquement des sourdes, mais sans sonores correspondantes. Cela ne les empêche pas d'être classées, au point de vue du système, comme des sourdes, et d'être traitées comme telles, ainsi que le montre le sandhi, car l'opposition sourde: sonore existe par ailleurs dans le système phonématique de la langue *(k : g, kh : gh, c : j, ch : jh, ṭ : ḍ, ṭh : ḍh, t : d, th : dh, p : b, ph : bh)*.

6.5. L'existence d'oppositions défectives est une des bases de la création analogique: dès qu'une proportionalité est défective (type *a : 0 = b : b′*), l'analogie peut intervenir pour expliciter le terme manquant. Cela explique le phénomène du remplissage des cases vides en matière de phonologie diachronique. [30] Cela fait comprendre aussi pourquoi Damourette et Pichon ont pu prétendre, paradoxalement, que le français n'a pas de verbes défectifs. [31]

[30] A. Martinet, *Economie des changements phonétiques*, Berne, 1955, §§ 3.10 et 3.28.

[31] T. III, § 808: « En français, comme déjà dans le grec et le latin classiques, les formes d'un même verbe sont unies entre elles par une liaison nécessaire.

» En effet, il suffit à un Français d'avoir reçu par tradition une seule forme verbale pour pouvoir reconstituer tout un verbe. Que si les différentes formes du verbe ne sont pas usitées pour qu'il puisse retrouver à coup sûr les formes traditionnelles, au moins pourra-t-il toujours, suivant son sentiment propre de la morphologie verbale, créer toutes les formes dont il aura besoin [suivent des exemples]. C'est donc tout à fait à tort, selon nous, que les grammaires employées dans les classes prétendent qu'il y a des verbes « défectifs ». »

Virtuellement, tout paradigme défectif peut être complété par l'analogie.

7

7.1. John Stuart Mill prétendait [32] que les noms propres n'ont, à strictement parler, pas de signification:

From the preceding observations it will easily be collected, that whenever the names given to objects convey any information, that is, whenever they have properly any meaning, the meaning resides not in what they denote, but in what they connote. The only names of objects which connote nothing are proper names; and these have, strictly speaking, no signification.

Après plus d'un siècle, cette conception hante encore l'esprit des linguistes:

Le nom propre est l'élément le moins linguistique: dépourvu de sens, il n'a pas la stabilité requise pour s'insérer parfaitement dans la routine indispensable à l'existence du langage. (...)
En conclusion, on peut dire que si le nom propre appartient au langage par le fait que c'est un substantif servant à désigner certain objet, son usage manque de la base ferme que connaissent tous les autres éléments du langage, à savoir: le sens. Ce qui donne une valeur au nom propre, c'est l'acte social par lequel on renouvelle pour chaque individu la convention liant le signe à la chose signifiée (Buyssens). [33]

Nothing (...) has happened to invalidate Stuart Mill's contention that proper names have no meaning—or, in our terminology, no sense.
... the passage from proper name to common noun involves an additional element: the acquisition of meaning, of a 'sense', instead of a purely identifying function (Ullmann). [34]

A proper name is a word or group of words which is recognized as having identification as its specific purpose, and which achieves, or tends to achieve, that purpose by means of its distinctive sound alone, without regard to any meaning possessed by that sound from the start, or acquired by it through association with the object or objects thereby identified (Gardiner). [35]

7.2. Il est évident que si *meaning* (ou *signification*, ou *sense*) = signifié, la théorie de l'asémantisme du nom propre est incompatible avec la conception saussurienne du signe. Non seulement, dans ce cas, le nom propre ne serait pas un signe, mais il ne serait même pas un signifiant, puisque ce dernier n'existe pas en dehors de son union avec un signifié correspondant. Ce qui justifierait peut-être

[32] *A System of Logic*, London, 1900 (= [8] 1872), Book I, Chapter II, § 5. La première édition date de 1843.
[33] « Du caractère sociologique du nom propre »: *Revue de l'Institut de sociologie*, 16 (Bruxelles, 1936), §§ 4 et 6.
[34] Ouvrage cité, 73 et 240.
[35] Ouvrage cité, 73.

son absence habituelle dans les dictionnaires de langue et sa relégation dans les encyclopédies.

7.3. Dans le langage courant, deux personnes qui portent le même nom (par exemple *Pierre* ou *Dupont*) sont appelées des homonymes. Il importe de souligner que cette homonymie est d'ordre extra-linguistique, car elle est extérieure à la correspondance signifiant-signifié. Elle n'intéresse pas ce dernier, mais le rapport entre signe et référé (la personne désignée). La confusion souvent faite à ce propos éclate dans le raisonnement suivant:

> My John is tall, dark, and differs markedly in character and ability, not to speak of age, from my neighbour's small and fairhaired John. The two names *John* have, accordingly, a different sense, but the same sound. Is it not imperative then to say that the two names are homonyms? A homonym is a word that has the same sound as another, but a different sense. It can hardly be denied that the names of the two Johns fulfil these conditions. [36]

Si les deux *John* étaient des signes homonymes, les deux *maison* qui figurent dans les expressions *ma maison* et *la maison de mon voisin* (fort différentes l'une de l'autre par leur grandeur, leur toit, leur âge, etc.) le seraient aussi, et dans ce cas toute langue posséderait des myriades d'homonymes.

La confusion illustrée par le raisonnement de Gardiner semble fournir un argument en faveur de l'asémantisme du nom propre. En revanche, il arrive que des noms propres de même constitution phonématique appartiennent à des classes différentes, par exemple un prénom et un nom de famille (*Martin*, *Robert*, *Victor*, etc.), un prénom masculin ou féminin (*Claude*, *Nicole*, etc.), un prénom et un nom de calendrier (angl. *June*, *Noël*, etc.). Comme ce fait ne concerne pas exclusivement, ni principalement, le référé, on ne peut pas dire que le nom propre n'a pas de signifié. Tout nom propre doit comprendre dans son signifié au moins la classe à laquelle il appartient (prénom, nom de famille, genre masculin ou féminin, etc.); il n'identifie donc pas les entités par le seul signifiant.

Par voie de déduction, puisque classe et membre de classe sont des valeurs oppositives (elles ne peuvent exister l'une sans l'autre), on ne voit pas pourquoi un signe qui, sans désigner lui-même une classe, comporte l'élément « classe » dans son signifié, ne compren-

[36] *Ibid.*, 16.

drait pas aussi l'élément « membre de classe », même si ce dernier ne peut se définir psychologiquement.

Ces distinctions sont en effet d'ordre linguistique. Les théoriciens de la langue ne se dépêtreront pas des discussions byzantines qui florissent dans ce domaine tant qu'ils suivront le sillage trouble des philosophes, des psychologues et des logiciens, autrement dit tant qu'ils limiteront le problème du nom propre à la considération quasi exclusive du contenu de conscience et du référé.

Robert Godel

SUR L'ÉVOLUTION DES VOYELLES BRÈVES LATINES EN SYLLABE INTÉRIEURE

1. Dans l'ensemble, cette évolution a tendu à une réduction de l'aperture: le passage de *a* à *i*, *u* en indique les points extrêmes de départ et d'aboutissement. L'évolution même appartient à la période prélittéraire, et les résultats, seuls constatables, semblent parfois disparates en regard des formes reconstruites par la méthode comparative. Ce qu'il faudrait pouvoir reconstituer, c'est un état intermédiaire, antérieur à celui que représente la tradition des textes. Or les indices que fournissent les graphies archaïques ou archaïsantes ne peuvent être utilisés qu'avec prudence: il serait excessif de les suspecter en bloc, hasardeux de les croire toutes de bon aloi.

On ne vise pas ici à élucider tout le détail des faits, mais plutôt à remettre en question sur quelques points le schéma de l'évolution des voyelles brèves intérieures, tel qu'on le présente d'ordinaire [1].

2. *Evolution et analogie.* La part de l'analogie est souvent aisée à déterminer; ainsi dans le cas des composés à préfixe et des groupes agglutinés (*impatiens*, *expeto*, *effodio*... en regard de *insipiens*,

---

[1] Lindsay, *The Latin Language*, Oxford, 1894; Sommer, *Handbuch der latein. Laut- und Formenlehre* [3], Heidelberg, 1913 (réimpr. 1948); A. C. Juret, *Manuel de phonétique latine*, Paris 1921; Leumann-Hofmann, *Lateinische Grammatik*, Munich, 1928; A. Graur, *I et V en latin* (Collection lingu. publiée par la Société de linguistique de Paris, XXIX), Paris, 1929; R. G. Kent, *The Sounds of Latin* (Monographs published by the Linguistic Society of America, XII), Baltimore, 1932; M. Niedermann, *Précis de phonétique historique du latin* [3], Paris, 1953. Je n'ai pas trouvé dans les bibliothèques universitaires suisses le livre de A. Maniet, *L'évolution phonétique et les sons du latin ancien dans le cadre des langues indo-européennes*, Louvain, 1950; 3e édition, 1957.

compitum; affatim, admodum... en regard de *profecto, ilico*, etc.). Mais il y a des cas où l'explication est moins évidente.

2.1. *-o-* devant *r*. Il s'agit surtout de la flexion des neutres du type *tempus, -oris*. Le dédoublement de l'ancien paradigme des neutres en *-s-* (*γένος, -εος*) résulte sûrement d'une innovation analogique: en regard de *tempus, -oris*, le latin a encore, d'une part, *genus, -eris*, etc.; d'autre part, *temperi* et les dérivés *temperies, tempero*, etc. On admet que l'analogie s'est exercée du NAcc.sg. sur les autres cas: *temporis* devrait son *-o-* à * *tempos*.

Mais il y aurait peut-être lieu d'élargir le cadre de l'explication. A côté du type neutre *(genus)*, il a existé un type en *-s-* de genre animé *(honos, arbos)*, dont les exemples anciens (indo-européens) sont peu nombreux. En latin, la formation est devenue particulièrement productive: la série des substantifs en *-or* < **-ōs (labor, dolor, furor, amor, umor...)* n'a d'équivalent dans aucune langue indo-européenne ancienne. Or, à en juger par le grec, le thème des cas obliques avait ici, à la différence du type neutre, le degré *-o-* dans la syllabe prédésinentielle:

αἰδώς (cf. scr. *uṣāḥ*	en regard de:	*γένος*
αἰδό-ος *uṣasaḥ*)		*γένε-ος*,

à quoi semble bien correspondre, en latin:

arbōs	en regard de:	*genus*
arbor-is (cf. *arbustus*)		*gener-is*.

L'opposition des deux types contribuait sans doute, à l'origine, à « motiver » les termes: *calōs* (animé) / *frigos* (neutre). L'expansion proprement latine du type animé (masculin), en relation surtout avec celle des verbes d'état en *-eo, -ēre*, a déplacé les valeurs. Dès lors, des interférences devenaient possibles: on peut concevoir, d'abord à la faveur d'associations particulières, une influence de la formation la plus vivante sur l'autre:

* *calōs, calos-*	* *decōs, decos-*
* *frigos, friges-* → *frigos-*	* *decos, deces-* → *decos-*

De là *frigus, -oris; decus, -oris*, etc. L'extension ultérieure de *-ō-* à

tout le paradigme des masculins (*calōrem*, etc.) aura rétabli sous une autre forme la différence des thèmes [2].

Si les choses se sont passées ainsi, *-o-* dans *temporis*, etc., est dès l'origine une voyelle de syllabe intérieure. Son maintien dans cette position *(-or-)* est phonétiquement régulier: l'analogie a joué ici avant l'altération des voyelles brèves non initiales, et non après comme dans *indomitus* ou *compotem (compos)* [3].

2.2. *Voyelle d'articulation dans les dérivés et composés.* Le latin avait hérité de l'indo-européen des suffixes commençant par une consonne. Par l'effet d'une tendance assez générale dans les langues indo-européennes [4], il s'est créé, pour la plupart de ces suffixes, des variétés à voyelle *(sceler-atus*, à côté de *sceles-tus)*, et notamment à voyelle brève, en latin classique *-i- (-u-)*:

sta-*bilis*	conduc-*ibilis*
po-*culum*	devort-*iculum*
tor-*mentum*	al-*imentum*
sec-*tus*, doc-*tus*	uet-*itus*
can-*to*	ag-*ito*, rog-*ito*, etc.

De même, *-i-* apparaît régulièrement dans les composés dont le premier membre n'est pas un préfixe (*morigerus*, *furcifer*, *uorsipellis*, etc.). Des formations comme *homicida*, *munificus* (ou, pour la dérivation, *olitorius*) montrent qu'il y a là un procédé qui s'applique sans égard à la forme du thème de base.

Ainsi, en latin classique, une fonction morphologique se trouve attachée à un élément *-i- (-u-)*, articulant un suffixe à un radical, ou l'un à l'autre les deux membres d'un composé: telle est la réalité synchronique. Dans la perspective diachronique, ce procédé uniforme révélerait sans doute des origines complexes, que la méthode comparative n'éclaire qu'en partie.

Dans le cas des dérivés nominaux et des composés, on pense naturellement aux thèmes en *-i-*, catégorie d'une importance

[2] Cette extension s'étant produite certainement dans la flexion des «animés» en *-r* (*orator*, *uxor*, etc.), il n'y a pas lieu de supposer, avec Brugmann (Grd. II, 1, p. 529), un type en **-ōs-* sans alternance. Sur le sort des thèmes en *-s-*, voir aussi plus loin, *Note complémentaire*.

[3] Sur le cas de *-ur-*, voir Graur, pp. 27-34. On n'a rien de nouveau à suggérer ici.

[4] Saussure, CLG, p. 239 (233), alinéa 2.

numérique considérable, et qui a fourni aux thèmes consonantiques la désinence *-ibus : hosti-bus* > *host-ibus*, d'où *reg-ibus*. De même, *hered-itas* doit avoir été formé d'après *ciuitas*, *affinitas*, *lenitas ; opifex*, *carnifex* d'après *artifex*, etc. Mais jusqu'où s'est étendue cette action analogique ? Le parallélisme de *nouitas*, *νεότης* invite à poser, pour les mots du type *ueritas*, *magnitudo*, une base en *-o-* : * *wēro-tā(t)s*. Mais une formation *uer-itas* est également possible et ne serait pas plus surprenante que *liber-tas* ou *uir-tus*. [5] Quant aux dérivés verbaux, comme *genitus*, *specimen*, *alimentum*, *curriculum*, *credibilis*, l'origine de *-i-* y est encore plus incertaine. Dans la flexion même, *ferimus*, *legimus*, *rapimus* ont une finale identique. Or si *-i-* est ancien dans *rapimus*, il est secondaire dans *ferimus*. Le schéma :

* *leĝomos*	* *leĝetes*
legimus	*legitis*

est-il celui d'une évolution phonétique absolument régulière ? Ce qui est certain, c'est que *-i-* a prévalu là même où l'influence de l'entourage aurait pu, semble-t-il, amener ou maintenir un autre timbre : *colimus*, *molimus* (cf. *columen*, *uolucris*, etc.) [6] ; *legitis*, *seritis* (cf. *segetem*, *teretem*). Tout se passe comme si *i* était requis pour lier à un radical consonantique une désinence syllabique comme *-mus*, *-tis*.

3. *Influence des sons voisins.* Cette influence, celle des consonnes surtout, est exactement déterminable dans un grand nombre de cas. Ainsi [ṅ] [7] a provoqué la fermeture en *i* d'un *e* précédent, aussi bien en syllabe initiale *(ignis)* qu'à l'intérieur du mot *(contingo)*. En syllabe intérieure, *e* s'est maintenu devant *r (desero*, *inferi*, *generis)*, qui de plus a provoqué l'ouverture de *i* en *e (capere*,

[5] Le problème a été aperçu par Graur, p. 18 (à propos de *portitor*), 24 (*uiuiradix*), 85. Pour Lindsay, la voyelle de composition *-i-* doit, dans la plupart des cas, procéder de **-o-* (chapitre V, §§ 83-89). La méconnaissance du fait morphologique éclate dans une explication comme celle-ci : « On the other hand, the *e* from *o* in open syllables was extended to closed syllables in *caele-stis* (* *kailo-*) [...] » Kent, § 125 (p. 100).

[6] *Volumus* a été préservé par le caractère irrégulier du paradigme, et sans doute par l'association fréquente avec *possumus*.

[7] Il est inutile de préciser : [ṅ] fermant, puisque ce son, variante obligatoire soit de *n* soit de *g*, ne se rencontre qu'en cette position, c'est-à-dire comme implosif.

cinerem). On a vu (**2.1**) qu'on peut, de même, tenir pour régulière la persistance de *o* devant *r* et qu'ainsi *deuoro, exorior, memorem* ne réclament pas une explication par l'analogie. Cette influence de *r* s'est exercée — ou a continué de s'exercer — à l'époque où *s* intervocalique était devenu identique à *r* ancien [8]. Devant [w], et donc en syllabe ouverte, toute voyelle brève a abouti à *u : abluo* (cf. *lauo*); *triduum* < * *tridiwom*. La réalisation de *u*, dans cette position, comme [u] ou comme [uw] ne devait pas constituer une différence pertinente au sens phonologique [9]. Devant *l* enfin, une voyelle brève ouverte a pris un timbre différent selon qu'il s'agissait de la variété apicale *(exilis)* ou de la variété vélarisée *(pinguis)* de ce phonème (cf. **4.2**).

Ces influences sont peut-être ce qui se laisse le mieux constater dans l'histoire des voyelles brèves latines. Elles suggèrent même une explication d'ensemble: en syllabe intérieure, ces voyelles auraient tendu à se confondre en une voyelle indéterminée, et seule l'influence de l'entourage aurait préservé ou rétabli des différences de timbre [10]. Deux points seraient alors à préciser: à quelle étape de l'évolution a pu apparaître la voyelle indéterminée? Quel en était le statut phonologique: phonème ou variante?

4. Dans l'évolution des voyelles brèves intérieures, on distingue généralement deux phases successives, l'une et l'autre antérieures à la période littéraire.

4.1. Première phase: *a e*. Dans des positions connues, l'évolution s'est arrêtée là *(confectus; peperi; genetrix)*. La fermeture s'est opérée vers l'avant: *a* > *ä* > *e* — et on admet que ce passage est général. Pour certaines positions de *a*, toutefois, il conviendrait peut-être de supposer une fermeture vers l'arrière: *a* > *å* > *o*, ainsi devant [w]: * *ablawō* > * *ablowō* > *abluo*. De même pour *a*

[8] Je ne vois pas d'exemple pour le passage de *-ir-* ancien à *-er-*.

[9] Cf. *Studia lingu.* 1953, pp. 96-98. La graphie OINVORSEI (CIL I² 581) peut correspondre à la forme attendue /ūnuorsi/ < * *oinoworsei*. Dans ce cas, *uniuersus* est une recomposition analogique d'après d'autres composés en *uni-*.

[10] Cette explication a été envisagée par Saussure dans son cours de *Grammaire historique du grec et du latin* (1907-1908), avec des réserves en ce qui concerne les syllabes fermées. Cf. A. Martinet, *Economie des changements phonétiques*, Berne, 1955, pp. 170-171.

précédé de consonne + [w]: * *conquatiō* > * *conquotiō*, d'où régulièrement *concutio* [11]. Pour les diphtongues, on poserait parallèlement:

* *concaidō*	* *conclaudō*
conceido	*concloudo*
concido	*concludo*

et on éviterait de rétablir, de façon fugitive, une diphtongue *eu* très anciennement éliminée du système latin, voire italique [12]. Devant *l*, si la différence entre la variété apicale et la variété vélarisée est ancienne, l'évolution a pu diverger aussi: on aurait eu, par exemple:

* *dissaliō*	* *dissaluei*
* *disseliō*	* *dissoluei*
dissilio	*dissului.*

Dans cette perspective, le rapport de *adolesco*, *suboles*, *indoles* avec *alo* s'explique immédiatement. Le maintien de *-o-*, qui aurait dû passer à *u* (cf. *adulescens*), peut être dû à la conservation d'une orthographe archaïque, comme le latin en offre d'autres exemples (*quom*, *seruos*, etc.).

L'élimination de *-a-* semble avoir été radicale, à l'exception peut-être des mots qui présentaient la séquence *-ala-* (*alacris*, *Calaber*, *calamitas*). Au terme de cette première phase, quatre timbres différents subsistaient donc en syllabe intérieure: *e*, *o*, *i*, *u*. Il est vrai que certaines graphies archaïques pourraient faire supposer une confusion entre *i* et *e*, ainsi TEMPESTATEBVS, MERETO (CIL I² 7, où on lit aussi HIC, HEC), et entre *o* et *u*. Mais les

[11] Juret, p. 345, donne sans commentaire un schéma analogue.

[12] *Oboedio* reste, de toute façon, difficile à expliquer. Comme il s'agit d'un verbe composé, il n'y a pas lieu de reconstruire des formes par trop préhistoriques: * *ob-audio* a pu devenir régulièrement * *oboudio*. Est-il aventureux de supposer, devant *-di-*, un passage de *ou* à *oi*? En l'absence d'exemples parallèles, on ne peut rien affirmer. Ce qui reste inexpliqué, c'est l'évolution ultérieure, et en général le contraste entre *oboedio*, *amoenus* et *communis*, *impune*, etc. — en d'autres termes, la présence et la valeur phonique de *-oe-* (Leumann-Hofmann, pp. 76-79). O. Szemerény, *Etyma latina*, Glotta 38 (1960), p. 245, explique par l'influence de la labiale précédente la dissimilation de *-ou-* en *-oi-*, comme aussi le maintien de *-oi-* dans *poena*, *moenia*, etc. Explication insuffisante, vu les exemples contraires (*communis*, *Punicus*).

exemples ne sont pas nombreux, et il en faut retrancher les erreurs (ACIPTVM, CIL I² 364) et les pseudo-archaïsmes (ERODITA, ib. 1214). Les formes MERETO(D), MERETA sont toutefois trop fréquentes pour qu'on n'ait pas à en tenir compte; et on n'a aucune raison positive de supposer le passage de *i* ancien à *e*, en dehors du cas signalé plus haut (3) [13]. Le ppe. parfait de *mereo(r)*, et en général des verbes en *-eo* non primaires, aurait donc été, dès l'origine, formé sur un thème en *-e-* et la formation de *monitus* < * *monetos* serait indépendante de celle de scr. *mānitá- (mānáyati)* [14]. Il est possible, dans ces conditions, que des dérivés anciens aient eu une structure analogue: * *mere-trix*, * *mone-mentum*; mais une formation sur *mon-* n'est pas exclue (2.2).

4.2. Seconde phase: en syllabe ouverte, sous réserve de l'influence des sons voisins, les voyelles moyennes *e*, *o* se sont fermées en *i (u)*. Devant *l*, la répartition des timbres *i*, *u* est claire: *i* devant la variété apicale (*Sicilia* < *Σικελία*); *u* devant la variété vélarisée (*Siculus* < *Σικελός*). Comme *l* vélarisée a exercé une influence analogue sur *e* en syllabe initiale (*colo* < * *quelō*; *oliua* < *ἐλαίFα*, etc.), la différence doit être antérieure à la fermeture de *e*, *o* intérieurs: à l'époque où * *Sicelia* tendait à devenir *Sicilia*, * *Sicelos* était devenu * *Sicolos*. Si on admet, pour *a* devant *l*, la double évolution décrite plus haut (4.1), on devra reporter à la même époque la fixation de l'alternance *e/o* dans * *Sicelia*, *Sicolos* ou * *inquelīnos*, *inquolō*, et dans * *disseliō*, *dissoluei*.

Entre occlusive et *l*, à l'intérieur du mot, s'est développée une voyelle d'anaptyxe, *i* ou *u* en latin classique. La tendance à l'anaptyxe s'est sans doute exercée longtemps, plus anciennement dans les formations en **-dhli-*, **-dhlo-*, où la voyelle est constante *(stabilis; stabulum)*, que dans celles en *-klo-* < **-tlo-*, où elle est mobile *(saeculum, saeclum*, cf. *Hercules, hercle)*. Il est probable que la voyelle d'anaptyxe a toujours été une voyelle fermée et qu'il n'y a pas de forme intermédiaire à reconstituer entre * *faclis* et *facilis*, par exemple. La graphie POCOLO(M) (CIL I² 439-452) a chance

[13] Peut-être aussi, du cas de *-ii-* > *-ie-* (4.2).

[14] Sur ce problème morphologique, v. F. Specht, *Beiträge zur griech. Grammatik*, KZ 59 (1932), en particulier pp. 67-69, et J. Pokorny, *Zum idg. Kausativum*, KZ 60 (1933), p. 253.

de représenter simplement [pōculum], et il n'y a pas d'exemple de * *facelis* ou autre forme analogue [15].

Le passage de *o* à *i* suppose apparemment une évolution *o* > *e* > *i*, qui ne laisse pas de surprendre, comme l'a remarqué Saussure dans le cours déjà cité: ce changement ne s'accorde pas avec l'ensemble; *o* > *e* ne peut être mis en parallèle avec *a* > *e*, puisque *o* et *e* ont le même degré d'aperture; et d'ailleurs, en syllabe fermée, *a* et *o* n'ont pas convergé *(incestus : arbustus, industrius)*. Toutefois, comme le passage inverse a eu lieu devant *l* vélarisé *(* Sicelos* > ** Sicolos)*, on pourrait supposer, au cours de la première phase (**4.1**), une interférence des deux voyelles moyennes en syllabe ouverte, interférence conditionnée par l'entourage: alors que ** famelos*, par exemple, devenait ** famolos*, inversement, ** uerotas* serait devenu ** ueretas*. Il est tout de même singulier qu'aucune forme de ce genre ne se soit conservée, à part *pietas*; or la séquence *-ie-* se retrouve dans *hietare*, où elle peut — mais ce n'est pas sûr — résulter d'une dissimilation de *i* après *i*.

Je serais tenté de faire état, ici, du couple *homo : nemo*, dans un sens non conforme à l'opinion reçue. *Nemo* est évidemment issu de ** ne-hemo*. Dans ce juxtaposé, on aurait un ancien *hemo*, doublet de *homo*, et dont l'existence est d'ailleurs garantie par l'abréviateur de Festus. La conservation, en latin, de deux thèmes en *-on-* également anciens, différents par le degré vocalique de la syllabe radicale, et rigoureusement synonymes, est un fait bien étrange, et, à ma connaissance, sans exemple. Or le thème *homon-* existe dans les langues italiques: osque *humuns*, Acc. pl. (pour ** húmúns*, sur une tabula defixionis de Capoue où les signes *í*, *ú* ne sont pas utilisés); ombr. *homonus*, D. pl. (en caractères latins: Tab.Ig. Vb 10). Pour ** hemon-*, l'unique témoignage me paraît suspect: « *Hemona* humana, et *hemonem* hominem dicebant » (Paul. Fest., p. 89, Linds.). *Hemonem* est cité pour expliquer une forme *hemona* « humana » qui est une énigme — pour ne pas dire un monstre — morphologique. Reste *nemo*, qui peut fort bien s'expliquer par *ne homo* > ** nehemo* > *nēmo* [16], et témoigner ainsi explicitement du passage *o* > *e* qu'on postule pour rendre compte de *i* continuant un

[15] Je ne vois pas sur quoi se fonde l'assertion de Kent (p. 147): "the new vowel was *e*, becoming *i* before *l'* [...] and *u* before *l*".

[16] Cf. ** dehabeo* > ** dehebeo* > *debeo*.

ancien *o*. Car il y en a tout de même quelques exemples irrécusables: *ilico* (cf. *locus*); *indigena* (< *endo-*); *hominem* (cf. *homuncio*, *homullus*).

4.3. C'est au terme de cette seconde phase que pourrait être supposée l'existence d'une voyelle indéterminée, dissimulée sous les graphies *i*, *u*. Cette voyelle se serait opposée en tout cas à *e*, conservé devant *r*, *tr*, *cr*, *gr*, *br* [17], rétabli en composition (*expeto*, *indecens*, etc.; en outre, *ingredior*, *perpetior*, qui réclament une explication particulière), et figurant enfin dans une série de mots dont la première syllabe a également *e* (*sepelio*, *elementum*, *segetem*, *teretem*, etc.) [18]; à *o*, conservé devant *r* et rétabli en composition (*edoceo*, *innocuus*); à *a* enfin, dans la mesure où il était réapparu (*impatiens*, *hilaris*). Elle n'aurait pu, en revanche, s'opposer ni à *i* ni à *u*, et serait le produit d'une quadruple confluence: *i*, *u* anciens; *e*, *o* anciens ou issus de *a* — cela dans tous les cas où l'évolution en syllabe intérieure ouverte n'aurait pas été modifiée par l'influence de l'entourage.

Pour soutenir l'existence de cette voyelle nouvelle, il faudrait avoir la preuve, ou au moins les indices, d'une confusion générale de *i* et *u* en syllabe intérieure, au seuil de la période littéraire.

4.3.1. On peut d'abord écarter de la discussion la désinence de D-Abl. pl. dans la quatrième déclinaison. La répartition des finales *-ibus*, *-ubus* peut avoir quelque peu varié, mais dans la période républicaine, elle est, dans l'ensemble, bien fixée. Les formes en *-ubus* sont en petit nombre; et surtout, on n'en connaît point en dehors de la quatrième déclinaison. Il est donc probable que l'analogie qui a propagé *-ibus* des thèmes en *-i-* aux thèmes consonantiques s'est étendue aux thèmes en *-u-*, et que *fructibus* résulte de la même innovation que *regibus*. L'amorce de cette nouvelle extension a pu être fournie par des mots à double flexion, *manu-* et *man-* par

[17] Devant *-br-* (< **-fr-*), *e* paraît continuer *e* ancien: *cerebrum*, *funebris*, *tenebrae*, en regard de *lucubro*, *lugubris*. *Latebra*, *elecebra*, *terebra* ont probablement été formés au moyen d'un suffixe *-ebra*, variante à voyelle de *-bra* (*dolabra*). Le *i* de *tonitru* est inattendu.

[18] Ces différents cas ne se laissent pas toujours distinguer: dans *remedium*, *pellego*, etc., *e* intérieur peut être dû à l'analogie aussi bien qu'à l'influence de la syllabe précédente. Dans *in-*, *elecebra*, le *e* de la syllabe radicale (*-lec-* < *-lac-*) a peut-être été préservé par celui du suffixe.

exemple. Le petit groupe des formes qui gardent *u (quercubus)* est un résidu: l'analogie n'agit pas d'un seul coup sur toute une classe de formes, et les Abl. sg. *puppi*, *igni*, par exemple, en regard de *hoste*, *urbe*, ont résisté plus longtemps à son action [19].

4.3.2. Mais il faut aussi rendre compte — et ici l'analogie ne peut plus être invoquée — du flottement entre *i* et *u* que l'on constate dans un assez grand nombre de mots, surtout devant labiale ou *f* [20], et pour lequel deux interprétations sont concevables: ou bien il y a là l'indice d'un changement phonétique ($u > i$ ou inversement, dans des conditions à définir); ou bien la voyelle ainsi notée avait en réalité un timbre particulier, différent de *i* et de *u*.

Pour interpréter correctement les doublets comme *optumus*, *optimus* ou *recupero*, *recipero*, il faudrait connaître l'état du vocalisme vers la fin de la seconde phase. Les documents épigraphiques contemporains des premiers textes littéraires sont trop peu nombreux, et l'orthographe trop peu régulière, pour en donner une idée suffisante. Quant au texte des comédies de Plaute, on peut prouver sur des points précis, comme l'orthographe des mots grecs, que la tradition manuscrite ne correspond pas, ou pas toujours, à l'usage orthographique de l'époque [21]. Il est à noter, d'autre part, que pour un grand nombre de mots l'orthographe est constante, et que devant voyelle il n'y a pas de variation *i* ~ *u* [22].

On rencontre *u* en concurrence avec *i* dans les adjectifs en *-mus*: superlatifs *(miserrumus, optumus, intumus)*, ordinaux *(septumus, centesumus)*, dérivés en *-(i)tumus*. Dans les superlatifs et les ordinaux, *-umus* < *-°mos *(-m̥mos)*; le timbre *u* peut être ici extrêmement ancien: l'évolution *-°m- > *-um-* est régulière, si on

[19] De même, les dérivés *manubiae*, *manubrium*, qui représentent des formations rares, ont gardé *u* alors que dans les diminutifs *(articulus, anicula)* avait prévalu la dérivation en *-i-*.

[20] Pour le détail, v. Sommer, § 75; Leumann-Hofmann, § 69; Graur, pp. 40-68; Niedermann, pp. 21-25.

[21] Graur (pp. 44 ss.) en fait pourtant le pivot de son argumentation. Par ailleurs, la tradition du texte de Plaute a conservé, peut-être par hasard, des archaïsmes d'orthographe comme *afluat*, Mi 1322; *afluam* Ps 191, qu'il faut certainement lire: *affluat*, *affluam*.

[22] *Industrius*, *industria* posent un problème particulier, morphologique plutôt que phonétique; de même *inciens*, en regard de gr. ἔγχυος, χυέω.

admet l'équation *humi* = *χαμαί*; cf. *sumus* (< * *sm̥mos*) en regard de scr. *smaḥ*. Il est remarquable que les substantifs en *-mus*, *-ma* aient généralement *i* *(animus, anima, uictima)*, sauf *lacruma*, dont le *u* est ancien.

En dehors de cette série, *u* se rencontre, en syllabe intérieure ouverte, devant labiale ou *f* non suivie de *i*, et surtout quand la syllabe précédente a une voyelle arrondie:

occupo, -are	en regard de	*occipio, -ere*
surrupui		*surripio ; abripui*
aucupem, aucupor		*principem, principium*
autumo		
locuples, aurufex		*(artifex)*
monumentum, documen		*alimentum*
emolumentum		
contubernalis		
contumax [23]		*inimicus*
		adipiscor, etc.

D'une façon générale, il s'agit ici de *i*, *u* secondaires, souvent issus d'un ancien *a*. La différence de timbre pourrait donc remonter plus haut, à l'époque où *a* était devenu *e* ou *o* (**4.1**) et où la distribution de ces deux voyelles était déterminée par les sons voisins (**4.2**). Il n'est plus possible de formuler exactement toutes les conditions favorables ou défavorables à la voyelle arrondie. Celles qu'on vient d'indiquer ne rendent pas compte de *u* précédé d'une syllabe en *e*: *recupero*, *decuma*, *tegumentum*, *Hecuba* [24]; or dans ces mots, comme aussi dans ceux qui présentent la voyelle d'anaptyxe *u* entre occlusive et *m* *(dracuma, Alcumena, Tecumessa)*, *u* s'appuie sur une vélaire *(c, g.)* Il semble donc bien qu'une vélaire ait favorisé ou préservé le caractère arrondi de la voyelle suivante: c'est précisément dans ce cas que la finale *-ubus* s'est le mieux conservée *(arcubus, quercubus)*.

4.3.3. Il importerait de savoir si la variation *i-u* concerne aussi bien les *i* et *u* anciens que ceux qui continuent une voyelle plus

[23] Si l'association avec *contemno* est diachroniquement fondée.

[24] La forme *Hecoba* (Quint. I, 4.16), si elle est autre chose qu'une graphie artificielle, représenterait le chaînon intermédiaire entre *Ἑκάβη* et *Hecuba*. Et en tout cas, * *Heceba* n'est pas attesté. Cf. aussi *sesuma* (Plaute, Poe 326) < *σησάμη*.

ouverte *(e, o, a)*. Comme *i* ancien a subsisté même devant *l* vélarisé *(pestilens, nubi-lus)*, il est peu probable qu'il ait pu devenir *u* ailleurs que devant [w] *(triduum)*. Un passage de *i* à *u* devant labiale, dans un entourage favorable, ne me paraît pas démontré. Les dérivés, pour les raisons qu'on a vues (2.2), n'apportent qu'un témoignage ambigu: il n'est pas sûr que *postumus*, par exemple, ait été formé sur *posti* avec un suffixe *-mo-* [25]. On aurait un exemple péremptoire dans *uitupero*, si *uitu-* ne pouvait être autre chose que le radical de *uitium*. L'étymologie par *uitium parare* est attestée chez Donat, ad Ter. And 15. Mais ce verbe, comparable à *aedifico, belligero, uocifero(r)*, formé peut-être sur un adjectif * *uituparos*, est un de ces mots latins dont on discerne la structure sans en pouvoir identifier à coup sûr chaque élément. Il s'écrit toujours par *u*; dans l'entourage vocalique et consonantique, rien à part la labiale *p* n'a pu amener ce timbre, à supposer qu'il ne soit pas originel. D'autre part, il semble que *uitio-* n'aurait pu aboutir régulièrement qu'à *uitī-* (cf. *tibicen*). Enfin, on connaît par Probus et l'Appendix Probi l'existence d'un mot *uitus*, thème en *-u-*, dont le rapport avec *uieo* ne peut faire de doute: pour le vocalisme radical (degré réduit), on comparera *situs, litura, aditus*, etc. Malheureusement, l'histoire sémantique de ce terme est obscure: le seul sens connu: «cercle de roue», conservé dans des glossaires, ne découle pas immédiatement de celui que suggère la formation: *ui-tu-* «torsion, tressage» (?). En tout cas, * *uitipero* n'est pas suffisamment motivé [26]. Quant à *dissipo, insipo, obsipo*, le rapprochement avec scr. *kṣip-* serait le plus satisfaisant pour le sens: *obsipat aquolam*, Plaute, Ci 579, exprime la même idée que *aspersisti aquam*, Ba 247; Tru 366. Mais Festus donne, en titre d'articles, *supat* et *insupare*; et dans la tradition manuscrite, *dissupo* se rencontre fréquemment, en particulier chez Lucrèce et Cicéron. Ici encore, la question du passage de *i* ancien à *u* est liée à une étymologie incertaine.

[25] TESTVMONIVM (CIL I² 582) est isolé; d'ailleurs l'orthographe de cette inscription (loi de Bantia) présente d'autres singularités.

[26] « *Vitupero* est un composé dont le premier terme est apparenté à *uitium* », disent prudemment Ernout et Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 1951, p. 1312. Mais entre *uitu-* et *uitio-*, le rapport morphologique serait bien insolite: on n'imagine pas un mot * *statium* à côté de *status*.

En ce qui concerne *u* ancien, les choses se présentent plus nettement. Le passage de *u* à *i* a été contesté, il est vrai, par des auteurs qui admettent sans difficulté, à un stade antérieur, le passage analogue de *o* à *e* (4.2). Pourtant, des exemples aussi clairs que *capitis*, *capitalis*, etc. (cf. *caput*); *inclitus* (cf. *clueo* et gr. κλυτός); *quadriduum* (cf. *quadrupes*); *obstipui* (cf. *stupeo*) ne sont pas récusables. Une question seulement se pose à ce propos: à quelle époque, et dans quelles conditions, ce changement a-t-il commencé? La flexion *caput*, *-itis* remonte au moins au début de la période littéraire: CAPVTALEM (CIL I² 581) est isolé. En revanche, on a toujours *quadru-* dans *quadrupes*, *quadruplum*, qui sont de vieux mots; et *u* s'est toujours maintenu dans *pecus*, *-udis*. On peut donc supposer, malgré la maigreur des données, que la tendance de *u* vers *i* a commencé d'agir vers la fin du IIIe siècle, là où le timbre n'était pas préservé par le voisinage dans des conditions analogues à celles qui avaient provoqué l'évolution en *u* d'une ancienne voyelle ouverte. Ces conditions, comme on l'a vu, ne se laissant définir qu'en partie. Il faut aussi réserver le rôle de l'analogie et de la solidarité associative *(deputo : puto)*. Dans certains vocables, comme *arbutus*, *defrutum* (*arbita* seulement chez Lucrèce, V 941 et 965; *defritum* sur des vases de Pompéi, CIL IV 5586, 5588 et chez des écrivains tardifs), *-u-* a chance d'être un trait du latin rural.

4.3.4. En conclusion, l'évolution prélittéraire n'a pas abouti à supprimer les oppositions de timbre, même entre *i* et *u*. Sans doute en syllabe intérieure, la valeur différenciative en est faible: l'alternance *i/e (genitor : genetrix)* ou *i/u (similis : simulo)* n'est jamais l'unique trait différentiel, et une prononciation [genetor] ou [anumus] n'aurait pas gêné la compréhension. Mais dans d'autres positions, il n'en était pas de même; et un faible « degré de significativité », pour reprendre une expression de Saussure, n'entraîne pas automatiquement la suppression d'une différence.

En revanche, la fréquence relative des différents timbres s'est trouvée modifiée au profit des voyelles les plus fermées: aux *i* et *u* anciens s'étaient ajoutés ceux qui résultaient soit de l'évolution de *a*, *e*, *o*, soit de formations analogiques (2.2). Le système des voyelles brèves n'a pas varié; la distribution des termes — c'est-à-dire des timbres vocaliques — dans la langue a été transformée.

5. Revenons maintenant au cas des mots à double orthographe (**4.3.2**). La tendance de *u* vers *i*, qui s'est amorcée au début de la période littéraire, a continué de se manifester, sans que le changement soit devenu général: *u* devant *l* vélarisé n'a pas été atteint; *u* radical [27] a presque toujours résisté (*accubo*, *erubesco*, *conubium*, *propudium*, etc.).

Naturellement, c'est surtout devant labiale que le phénomène s'observe; et on dispose de quelques données chronologiques. Les formes avec *u* sont largement attestées dans l'épigraphie des temps républicains, qui fournit un repère pour l'apparition de *i*: INFIMO, à côté de INFVMVM, CIL I² 584 (117 avant J-C) [28]; de même, dans la tradition du texte de Plaute, Térence, Lucrèce, Salluste, Cicéron. Pour les grammairiens, ces formes étaient archaïques [29].

Il faut y joindre les emprunts au grec comme *dracuma*, *Tecumessa*, qui ne se rencontrent que dans la période archaïque et n'ont pas de variantes avec *i*: c'est qu'ils ont fait place à des adaptations plus conformes aux originaux grecs: *drachma*, *Tecmessa*.

5.1. *Quintilien I 4. 8.* Ce texte est malheureusement altéré. Niedermann, en 1947 [30], s'en tenait à la leçon de B: [...] *et medius est quidam* u *et* i *litterae sonus (non enim sic* optimum *dicimus ut* opimum). Mais en 1955, revenant à une conjecture de Bücheler, il lit: *non enim sic* optumum *dicimus uel* optimum, et il traduit ainsi le passage: « Il existe un son intermédiaire entre *u* et *i*, car notre prononciation ne correspond exactement ni à la graphie *optumus* ni à la graphie *optimus*. » [31] La leçon de B est sûrement une fausse piste. Tout le contexte montre que Quintilien se préoccupe de l'insuffisance de l'orthographe: il y a deux manières d'écrire tel mot, l'une et l'autre approximative; et l'exemple *optumus*, *optimus* vaut implicitement pour toute la série (*maximus*, *pessimus*, etc.). Mais il n'est pas du tout sûr que l'expression de Quintilien signifie

[27] Même d'origine secondaire *(occupo, contubernium)*.

[28] Cf. les formes *Ταρσιμένη*, *Μάξιμος* chez Polybe? (Graur, p. 58).

[29] Velius Longus, VII, pp. 49-50 K (cité par Juret, pp. 20-21).

[30] *M. Fabii Quintiliani* Institutionis oratoriae *libri primi capita de grammatica* (I, 4-8), Bibl. Neocomensis 1, Neuchâtel, 1947. — P. G. Goidanich, *Del cosidetto* « sonus quidam medius *u* et *i* » *di Quintiliano*, Roma, 1950 (tiré à part de RAL ser. 8, vol. 5, pp. 284-296), retient également la leçon de B.

[31] *Précis...*³, p. 24. Bücheler proposait: ... *sic* optimum *dicimus uel* optumum.

« un son intermédiaire entre *u* et *i* ». Cette traduction ne s'accorde pas avec la tournure employée: on attendrait en effet: *medius... inter* u *et* i *litteram*, où à la rigueur le génitif pluriel. Juret entend, correctement: un son moyen, soit de *u* soit de *i*, interprétation que confirment des textes de grammairiens [32].

Toutefois, l'idée d'un son intermédiaire (Mittellaut) semble prévalente, en Allemagne surtout; et on admet généralement, comme chose allant de soi, que ce son ne saurait être que [ü] [33].

5.2. Les explications des phonéticiens qui opèrent avec le prétendu « Mittellaut *ü* » sont quelque peu embarrassées: « L'apparition de *i*, écrit Graur [34], est donc due à une mode graphique: il y a en effet tout lieu de croire qu'à l'époque ancienne la vraie notation de *ü* était *u* [...]: *i* ne constituait qu'une réaction contre cette graphie, qu'on sentait ne pas correspondre à la vraie prononciation. Il n'est pas exclu du reste que cette réaction ait été provoquée ou soutenue par un glissement dans la prononciation: on sait que *ü* n'est pas un son stable: fortement labialisé au commencement, il a pu ensuite se rapprocher de la palatale dans les cas où il est écrit par *i* constant. Il faut se rappeler que précisément à l'époque où *i* reprenait le dessus dans la graphie, le latin se répandait sur des territoires d'autres langues, où l'on avait peut-être de la peine à prononcer le son intermédiaire. » Et Leumann-Hofmann (p. 86): « Die zweite Angabe Quintilians, I 7.21 [...] spricht, mag sie auch sachlich falsch sein wegen des oben erwähnten *infimo*, eher für eine Aussprache *i*; und so liesse es sich wohl verstehen, dass die *ü*-Aussprache erst einem Ausgleich zwischen dem lautgesetzlichen *i* und der historischen Schreibung *u* sein Aufkommen verdanke. »

---

[32] Pp. 20-21 (Sergius Honoratus, Priscien). Goidanich, pp. 286-287, cite en outre des passages de Diomède et de Cledonius, où *medius* est expliqué par: *expressum (suum) sonum non habent.* L'interprétation de Juret a été retenue dans le Thes. VIII, col. 592, l.62.

[33] Lindsay, chapitre II, §§ 14 et 16; III, § 18; Sommer, § 75; Graur, p. 40; Kent, § 36 (p. 47), § 125 (pp. 100 et 102). Goidanich, qui suppose aussi « una specie di ü », cite pourtant la phrase péremptoire de Quintilien XII 10.27: le latin ne possède pas les sons notés *Y* et Z (p. 288). Mais il donne plus loin (pp. 292-296), de cette phrase et de la suite, une interprétation extravagante. — G. Piccitto, *Della natura del sono intermedio fra* i *e* u, Arona, 1948, rejette l'idée d'un *ü* et suggère une voyelle réduite (une sorte de schwa).

[34] Pp. 84-85.

5.3. Tout cela est bien compliqué, et on peut proposer une explication différente, en s'en tenant aux indications des grammairiens, qui distinguent deux voyelles étroites, l'une *exilis (i)*, l'autre *pinguis (u)* [35].

L'épigraphie et la tradition manuscrite (**5**) indiquent qu'au début du IIe siècle avant J-C *u* n'avait pas encore été remplacé par *i* dans les mots pour lesquels le nouvel usage s'est généralisé au temps de César (Quint. I, 7.21). Cela doit signifier que, vers 200 avant J-C, la voyelle intérieure de *optumus*, etc., était identique quant au timbre à celle de la syllabe initiale de *humus*, *cubitus*, etc.; que le *u* de *manubiae*, identique à celui de *excubiae*, s'opposait au *i* de *insipiens* comme le *u* de *ubi*, *tumidus* au *i* de *ibi*, *timidus*. En disant: identique, on veut dire que les sujets parlants n'avaient pas conscience d'une différence entre ces *u* intérieurs et ceux des autres syllabes; en d'autres termes, que le *u* tonique de *humus* et le *u* posttonique de *optumus*, sans doute quelque peu différents, n'étaient que deux variétés d'un même phonème /u/.

Au cours du IIe siècle, la tendance dont il a été question plus haut (**4.3.3**; **5**) continuant d'agir, le timbre de *u* intérieur, là où il persistait, s'est modifié, probablement en se délabialisant, et la différence par rapport à *u* en syllabe initiale s'est accusée. A une certaine époque, vers le milieu du siècle peut-être, la voyelle ainsi modifiée pouvait être interprétée, selon les individus, comme une variété de /u/ ou de /i/. L'usage de César aura sanctionné cette dernière interprétation, sans doute prévalente alors, surtout dans les cas où l'analogie morphologique la suggérait (*aurifex*, comme *artifex*, *opifex*; *-imus* comme *-icus*, *-idus*, etc.), mais que l'orthographe, toujours conservatrice, ne reflétait pas.

Il resterait à rendre compte de la résistance de *u* dans certains mots où elle ne s'explique pas par l'analogie, ainsi *recupero* (cf. fr. *recouvrer*). Mais ceci n'est sans doute plus une question de phonétique: l'enseignement des grammairiens a fait prévaloir des formes considérées comme plus correctes ou plus euphoniques [36]. Au temps

[35] L'opposition des timbres *i*, *u*, *e* en syllabe intérieure est bien décrite par Velius Longus, VII, p. 75 K.

[36] Aurifex *melius per* i *sonat quam per* u. *At* aucupium *et* aucupare *mihi rursus melius uidetur sonare quam per* i; *et idem tamen* aucipis *malo quam* aucupis, *quia scio sermonem et decori seruire et uoluptati*, ib.

où la tendance de *u* vers *i* gagnait du terrain, l'évolution phonétique ne se déroulait plus mécaniquement.

Note complémentaire sur l'histoire des thèmes en *-s-*.

1. Le NAcc. sg. *robur* est surprenant: s'il s'agit d'un ancien neutre * *rōbos*, on s'explique mal l'innovation qui a pu amener ici une finale en *-r*, alors que *genus*, *tempus*, etc., ont subsisté sans formes concurrentes. Or on connaît par Festus une forme archaïque *robosem* ([rōbosem]?), témoin d'un ancien masculin * *rōbōs* (cf. *robustus*, et *angor : angustus*). Il se peut que ce masculin ait eu à côté de lui un neutre, comme *decus* à côté de *decor*. Mais en ce cas, la forme *robur* reste énigmatique. Elle s'expliquerait mieux, me semble-t-il, par un changement de genre, qui pourrait avoir son origine dans un pl. *robora* (cf. *locus : loca?*): * *rōbōs*, *rōborem* auraient alors fait place à un NAcc. sg. neutre *robur*, formé du radical *rōbor-* (< * *rōbos-*), peut-être avec l'appui de *ebur*, *fulgur*. La même explication serait valable pour *aequor*. Le *calor* de Plaute, Mer 860 *(nec calor nec frigus metuo...)*, est trop isolé pour éclaircir la question.

2. Priscien, II, p. 235, K, signale *apud uetustissimos* un adjectif *decor*, *-oris* et cite comme exemple un vers de Naeuius, BP 50:

Magnam domum decoremque ditem uexerant (var. *uexarant*).

La raison donnée de la *paenultima correpta* est peu convaincante: *aliter enim iambus stare non potest*. Mais à la césure du saturnien au septième temps, un mot de forme ∪ — — ∪ est insolite. De plus, le mot paraît bien être un substantif: « Ils avaient pillé la vaste demeure *et* sa parure somptueuse. » [37] On a donc peut-être ici une trace de la flexion primitive * *decōs*, *decos-* [38].

Les exemples plus récents de l'adjectif *decor* n'entrent pas en ligne de compte: il pouvait à tout moment être créé sur *indecor*, *dedecor*, qui ne remontent pas au latin prélittéraire.

[37] Cf. E. Marmorale, *Naevius poeta* [2], Firenze, 1953, p. 256.

[38] Cet article était déjà rédigé quand j'ai pu lire celui de Fraçoise Bader, *Apophonie et reconstruction dans les composés* (Rev. de philologie 1960. p. 236-247). Mon explication des neutres en *-us -oris* rejoint la sienne.

Robert Godel

LATIN *PANDO*

On lit sur l'inscription du cippe d'Abella, 1.49-51: [...] *avt. thesavrúm. púd. eseí. tereí. íst. púm. patensíns. múínikad. ta*[*n*]*gínúd. patensíns.* « (Il a été convenu que), quand ils ouvriraient le trésor qui se trouve sur ce terrain, ils l'ouvriraient en vertu d'une décision commune. »

La forme *patensíns* se présente dans les conditions les plus favorables: la graphie et l'interprétation en sont également sûres. Deux points restent à élucider: la structure du radical (thème d'infectum) et la relation étymologique de ce verbe osque avec le lat. *pando*, confirmée par la correspondance du nom de divinité *Patanaí* (Tab. Agnon. 1.40) avec lat. *Panda* (Varron, Menipp. 506). Ce double rapprochement est dû à Thurneysen [1], qui, ramenant *pando*, *Panda* à * *pat-ne-*, * *pat-nā*, en a conclu qu'en latin **-tn-* était devenu par métathèse *-nd-*. Le rapprochement a été retenu, mais non l'explication, qui est insoutenable.

On ne connaît pas de forme verbale exactement comparable à *patensíns*: si [f]*erríns* [2] correspond au lat. *ferrent*, on n'a pas l'équivalent osque de *dicerent*. L'absence d'une voyelle devant la désinence *-síns* doit en tout cas résulter d'un phénomène secondaire (syncope); on pose donc *patensíns* < * *patenesíns* [3], le verbe étant attribué à la troisième conjugaison. Faute de connaître les conditions précises de la syncope, on ne saurait dire si, par exemple, * *deícesíns* s'était également réduit à * *deícsíns*.

---

[1] KZ 26 (1883), p. 302, note 1; 27 (1885), p. 182.

[2] Cippe d'Abella, 1.54. Contre la lecture [h]*errins*: E. Vetter, *Hdb. der altitalischen Dialekte*, I, Heidelberg, 1953, p. 12.

[3] Thurneysen, KZ 26, l.c.; R. von Planta, *Grammatik der oskisch-umbr. Dialekte*, Strasbourg, 1892-1897, II, p. 317.

Le thème *paten(e)-* représente évidemment une formation de présent à suffixe **-ne/o-* et rappelle gr. *δάκ-νω*, *τέμ-νω*, lat. *sper-no*, *contem-no*. Mais on a proposé plusieurs reconstructions, entre lesquelles il faudrait opter: ** pat-nō*, ** patenō*, ** patanō*. Buck [4] ne se prononce pas entre les deux premières: « *patensíns* [...] from ** patnō* or ** patenō* (as if L. ** patinō*) ». Von Planta (I, pp. 394-395) reconstruit un thème « uritalisch » ** patene-* et ajoute plus loin: « Dass o. *patensíns* auf idg. ** patnō* (ohne Nasalinfigirung, wie gr. *δάκνω*, etc.), l. *pando* dagegen auf idg. ** pandō* (mit idg. Nasalinfigirung, wie l. *linquo*, etc.) zurückgehe, wäre denkbar, ist aber kaum warscheinlich ». Ailleurs (II, p. 30), il explique ainsi *Patanaí*: « wohl aus ** pat-enā (pat-n̥nā?)* ». L'explication vaut-elle aussi pour le verbe? Cela n'est pas dit clairement dans le dernier passage où il en est question (II, p. 260); mais le rapprochement fait avec lat. *solinunt*, *coquinare* confirme que pour v. Planta le thème du verbe osque comportait une voyelle brève avant le suffixe; donc ** pat-ene- (* pat-n̥ne-?)*. Enfin, pour V. Pisani [5], *paten-* est probablement un thème ** patano-*, c'est-à-dire un ancien présent ** pata-nu-* (cf. gr. *πετάννυμι*) passé à la conjugaison thématique.

Cette dernière hypothèse peut être écartée d'emblée: les présents grecs du type *σβέννυμι*, *πετάννυμι* n'apparaissent pas avant le V^e^ siècle [6]; et en regard de *ἐπέτασσα*, *πέπταται*, l'ancien présent est *πιτνᾱ-* (*λ* 392, *X* 402). En soi, le procédé qui constitue des présents causatifs ou transitifs au moyen du suffixe **-nu-* doit remonter à une très haute antiquité; mais les applications grecques sont pour une bonne part des Neubildungen.

Restent donc en présence ** patenō* et ** patnō*. La première de ces reconstructions est très faiblement justifiée par des formes latines comme *solinunt*, dont l'origine est obscure, ou *coquino* (avec *i* bref: Plaute Au 408; Ps 853, 874). Un présent indo-européen ** patenō* (** pat-e-nō*, ** pat-enō* ou ** pate-nō?*) ne comporterait d'ailleurs aucune explication morphologique; et pas davantage un présent « italique » issu de ** pat-n̥no*: une telle structure — *-n̥n-*

[4] *A Grammar of Oscan and Umbrian* [2], Boston, 1928, § 81.
[5] *Le lingue dell'Italia antica oltre il Latino*, Torino, 1953, p. 70.
[6] E. Schwyzer, *Griechische Grammatik* I, Munich, 1939, pp. 695 et 697 δ; cf. P. Chantraine, *Morphologie historique du grec*, Paris, 1945, § 251.

après une syllabe brève — est en contradiction avec ce qu'on sait sur les fonctions des sonantes indo-européennes [7]. Si les comparatistes hésitent cependant à ramener *patensíns* à un thème * *pat-ne/o-*, c'est qu'on a, dans le nom de l'année, la preuve péremptoire que le groupe **-tn-*, en osco-ombrien, s'est dissimulé en *-kn-*: * *atno-* > *akno-*. Pour rendre compte de *patensíns* (et du dérivé *Patanaí*), il faut donc postuler un présent en **-ne/o-* « von Haus aus dreisilbisch »; ou alors admettre que *t* y a été rétabli par analogie, à partir des formes qui n'avaient pas le suffixe à nasale [8].

Mais peut-être n'est-il pas nécessaire d'invoquer cette analogie. Car les formes reconstituées * *atno-* et * *patne/o-* ne sauraient avoir le même âge, ni donc nécessairement la même histoire. * *Atno-* appartient au plus ancien vocabulaire indo-européen du Nord-Ouest; * *patne/o-* suppose que, par une série de changements phonétiques et d'actions analogiques qui nous échappent, une racine *pat-* s'était dégagée de formes anciennes bâties sur * *petH-/pteH-/ptH*. Le thème d'infectum * *patne/o-* n'est pas indo-européen: il s'est formé dans une période de communauté entre les langues qui l'ont conservé. Le groupe *-tn-* qui s'est créé alors a été résolu, en osco-ombrien, par anaptyxe (* *patne-* > *patene-*; * *patnā-* > *patana-*). En latin, où on ne s'attend pas à une évolution analogue, rien n'empêche de penser qu'il l'a été par assimilation, et que * *patnō* est devenu * *pannō*, tout comme, dans un passé beaucoup plus lointain, * *atnos* était devenu *annos*.

Or cette forme * *pannō* n'est pas tout à fait imaginaire, puisqu'on lit encore chez Plaute: dispennite *hominem diuorsum ac distendite* (Mi 1407), où *dispennite* est garanti par Nonius. Le paradigme ancien a donc été: * *pannō*, ppe. pf. *passus*. Quant à *pando*, c'est sans doute un concurrent suscité par l'analogie. En latin, un présent à radical terminé par *-nn-* est une rareté: il n'y a guère à citer que *uanno* (*uannere*, Lucil. 278), terme technique du vocabulaire agricole, et surtout fortement associé à *uannus*. Il existe d'autre part en latin une série considérable de présents en *-ndo*

[7] Fr. Edgerton, *The Indo-european Semivowels*, Language 19 (1943), pp. 83-124.
[8] Brugmann, IGF 30 (1912), p. 340.

(*mando*, *-fendo*, *scindo*, *tundo*, etc.). La genèse de *pando*, selon le schéma saussurien [9], se présenterait donc ainsi :

* *panno*	*mando scando...*
	-fendo...
	tundo... → *pando*
	(groupe générateur)

La création de *pando* n'entraînait pas l'oubli immédiat de *panno*, mais la nouvelle forme a si bien prévalu qu'elle a fini par engendrer un paradigme régulier (*pandi*, *pansus* ; cf. *scandi*, *scansus*, etc.). Seul le ppe. pf. *passus* a résisté, peut-être grâce à *passim*. Quant au nom de *Panda*, il devait suivre les avatars du verbe auquel il a toujours été associé (*Panda Cela* « celle qui ouvre et qui cache »). Il est fort possible que v. Planta (I, p. 395) ait eu raison de soupçonner, dans le texte de Seruius (ad Georg. I 7 : ... *quamuis Sabini Cererem Panem appellent*) une forme *Pan*⟨a⟩*m*, graphie archaïque de * *Pannam*, et qu'il soit inutile de corriger en *Pan*⟨da⟩*m*, à la suite de Preller.

L'explication qu'on propose ici ferait évanouir une grosse difficulté, celle du *-d-* de *pando* en regard du *-t-* de *pateo* et de osque *patensíns* [10]. Elle dispense aussi d'attribuer à une influence dialectale le *-nn-* de *dispennite*. [11] Le parfait *pandi* n'a pas remplacé un parfait * *pependi*, éliminé à cause de l'homonymie avec celui de *pendo* [12] : le parfait ancien de * *patnō* ne pouvait guère être que * *pepatai*, qui n'a pas dû subsister longtemps en regard de * *pannō*, et a pu faire place à * *pannī* (on ne connaît pas le parfait de *uanno*).

On pourrait enfin se demander si l'homophonie des racines *pat- (pateo, pando)*, *pat- (patior)* est accidentelle ou réductible à une identité lointaine. Si *patior* a eu une signification telle que « je m'ouvre, je m'étends, j'ouvre les bras », ce qui s'accorderait avec la conjugaison moyenne et avec la formation en *-ye/o-* de

[9] CLG, p. 230 (224).

[10] Voir les dictionnaires étymologiques de Walde-Hofmann, de Ernout et Meillet, sous *pando*.

[11] G. Devoto, *Gli antichi Italici*², Firenze, 1953, p. 169. — La forme *tennitur* (Térence, Ph 330 et 331), variante ancienne signalée par Donat, réclame naturellement une explication différente.

[12] Ernout et Meillet, ib.

l'infectum, on arriverait sans trop de détours, par la voie de l'emploi transitif (cf. *horreo dolorem*), à *patior fortunam*, *laborem*, etc., « je me résigne, je subis ». Mais ceci est aventureux: s'il n'est pas rare de trouver en latin deux présents formés sur une même racine (*pendo : pendeo ; -spicio : -spicor*, etc.), il serait tout à fait singulier d'en trouver trois.

COMPTES RENDUS

Michael RIFFATERRE, *Le Style des Pléiades de Gobineau.* Edition Droz, Genève, et Minard, Paris, 1 volume de 239 pages, 1957.

L'ouvrage de M. Riffaterre porte en sous-titre: Essai d'application d'une méthode stylistique. Essai *réussi*, disons-le d'emblée, et qui doit faire école. Nourri des principes saussuriens tels qu'ils ont été développés par Charles Bally, l'auteur a soin, dans le chapitre d'introduction où il expose sa méthode, de distinguer entre l'état de langue et les écarts de l'écrivain. Seul un homme informé de l'histoire de notre langue dispose des bases nécessaires à cette comparaison, qui est en somme une soustraction. Si de l'ensemble des divergences d'expression que présente le texte par rapport à la langue idiomatique actuelle on déduit les divergences dues à l'état de langue et aux habitudes de l'époque où Gobineau écrivait ses *Pléiades* (1871-1873), on trouve des différences stylistiques imputables à la manière de l'écrivain, et généralement à sa *nature*.

Il est un postulat, en effet, que M. Riffaterre n'exprime en clair qu'une fois [1], mais qui préside à tous les développements ultérieurs, c'est que le style est un produit, conscient ou non, du contenu psychologique. [2] Quand il est remonté, par induction, de l'œuvre à son auteur, il n'oublie jamais de présenter l'âme de Gobineau comme la cause efficiente des manifestations du style. Ainsi, pour

---

[1] *Le Style des Pléiades*, p. 85, ligne 3.

[2] Au moment où nous avons publié notre *Psychologie des styles*, nous n'avions pas eu le bonheur de faire connaissance avec *le Style des Pléiades*. Il se trouve que nous sommes extrêmement proches l'un de l'autre. La différence qui nous sépare gît en ceci que M. Riffaterre part toujours du texte, et du texte seul, pour en inférer l'état d'âme de Gobineau, tandis que nous avons tenté d'opérer une synthèse de la démarche déductive et de l'inductive.

lui, c'est la conception mazdéenne du monde qui est à l'origine de l'antithèse. Donc, chez Gobineau, où tout est noir, où tout baigne dans un pessimisme radical et irréversible, l'antithèse est inexistante, ou peu s'en faut. [3] Voilà une thèse séduisante. Mais elle n'est pas, sur ce point, inattaquable. Car M. Riffaterre lui-même observe que Gobineau oppose, dans un conflit épique, le monde de l'idéal au monde des contingences: ne serait-ce donc pas une source possible, suffisante et constante d'antithèses aussi fortes que nombreuses? Pourquoi Gobineau ne cède-t-il *pas* à ce démon? Et pourquoi le culte avoué de la *force* (un mot cher à Gobineau) n'entraîne-t-il pas l'emploi de cette figure de la force qu'est l'antithèse?

Je ne dis pas que l'opinion de M. Riffaterre soit fausse; je pense qu'il faudrait expliquer l'absence d'antithèse par des raisons complémentaires: désir de nuance (sens historique) l'emportant sur le goût de l'opposition des idées (sens philosophique) — ce qui est paradoxal mais révélateur chez ce « philosophe », car sa philosophie n'est qu'une projection d'une sensibilité, la forme d'un tempérament; sens aristocratique des différences de qualité (voir ses opinions sur les vertus raciales), qui, à l'égal de Pascal, répudie comme grossière et populaire toute opposition antithétique forcée et tournant à la creuse rhétorique.

Sans entrer dans le domaine psychanalytique, sur les orées duquel il se trouve cependant, M. Riffaterre s'est attaché à découvrir les causes mentales ou animiques de ce qu'il appelle des « tics » [4], c'est-à-dire des tournures fréquentes, dictées par le subconscient. Le mot de *tic* est en effet commode pour justifier le caractère involontaire de telle figure ou de telle expression. Mais c'est une habileté. Car il suffit de le remplacer, afin de désigner le mot ou l'expression prédominante d'un style, par celui de « mot fétiche » ou de « mot-clé », avec lesquels M. Pierre Guiraud nous a familiarisés, pour s'apercevoir que le caractère inconscient de ces « tics » est sujet à caution. En conséquence, c'est sur le caractère automatique et sur l'*absence de tout effort de correction* à l'égard de ces tics que devrait reposer la démonstration. Sully Prudhomme

[3] Cf., *op. cit.*, p. 185.
[4] Cf., *op. cit.*, pp. 122 ss.

l'a joliment dit; l'habitude supprime en nous, entendez chez l'écrivain, le pouvoir de choisir:

Mais imprudent qui s'abandonne
A son joug une fois porté!
Cette vieille au pas monotone
Endort la jeune liberté.

Stances et Poèmes.

M. Riffaterre s'étant abstenu (manque de temps? méfiance?) d'établir l'indice de fréquence des tics, il devient difficile de se prononcer sur le bien-fondé de toutes ses assertions. Mais la plupart respirent néanmoins la vérité; je crois avec lui que l'abondance des « admirable », « adorable », « charmant » dénote une faculté généreuse, une puissance d'adhésion à l'idéal. Encore faudrait-il en déduire tous les cas dans lesquels — M. Riffaterre le signale lui-même, mais au chapitre V, pp. 200-207 — ces mots relèvent de l'ironie, appartiennent par style indirect libre au langage d'une coquette ou d'un précieux que l'auteur tourne en ridicule.

Je voudrais louer aussi chez M. Riffaterre une préoccupation permanente de ne rien avancer qui ne soit objectif ou assuré. Ainsi le chapitre premier, « Le travail du style », est-il à sa place comme une preuve de la conscience artistique de Gobineau. Ainsi M. Riffaterre propose-t-il, dans sa *méthode*, de substituer à l'intuition géniale et dangereuse d'un Léo Spitzer une intuition élémentaire, commune à tous les lecteurs. C'est ce qu'on pourrait appeler le critérium de l'évidence stylistique... [5] Comment ne pas voir, toutefois, que c'est reculer les données du problème sans les modifier? Qu'est-ce qu'un « lecteur ordinaire »? Et si ce lecteur ordinaire ne perçoit pas une synesthésie, est-ce à dire qu'elle n'existe pas? Si je ne perçois pas l'écart de ton d'une cantatrice, est-ce à dire qu'elle chante juste? J'aime mieux la partie de la *méthode* où est exposé le principe de *convergence*, je dirais plutôt des *recoupements* afin de rester dans un vocabulaire scientifique déjà connu et déterminé. Mais « convergence » est beau [6]. Cela signifie que la création est une, et que l'un des indices du style doit, si l'on est dans le vrai, se voir

[5] Cf. *op. cit.*, p. 20.
[6] Cf. *op. cit.*, p. 21.

corroboré par d'autres indices. L'émotion qui se traduira par un rythme (ternaire), appellera d'autres signes à l'existence (exclamation, période, etc.).

Soucieux de montrer le génie à l'état pur, de le décanter des influences qui l'ont déformé, M. Riffaterre voudrait renoncer à étudier des tropes attribuables à l'école de rhétorique qui florissait encore en France au milieu du XIX^e siècle. Est-ce rationnel? Nul n'est tenu d'obéir aux mots d'ordre de l'école! On peut les accepter ou les refuser. Et si le caractère de l'écrivain y répugne, la pression de l'enseignement agit en sens contraire, déclenchant une réaction. Ce fut le cas chez Pascal. Et c'est le cas chez Gobineau, quoique d'une manière moins évidente. Comme Verlaine, Gobineau veut subordonner la forme au jaillissement de la poésie intérieure, à la vérité de l'être sensible.

Quelquefois, on voudrait voir la recherche se préciser, gagner en étendue ou en profondeur. Ainsi, par exemple dans le beau passage où M. Riffaterre démontre que le paysage s'ordonne, se construit, dans les *Pléiades*, en fonction des sentiments à représenter. [7] Voilà qui ouvre un splendide filon: il faudrait l'exploiter, voir ses prolongements dans la poésie symboliste et dans certaines stratifications du roman moderne. Notons que, là encore, la *conception* du style (je ne dis pas l'*analyse* du style) est déductive ou intentionnelle: la réalité intérieure, les sentiments informent le monde de l'expression jusque dans la représentation du paysage romanesque! Lorsque M. Riffaterre signale la coïncidence des rythmes ternaires et de la substance émotive ou poétique du passage intéressé, il semble que cette coïncidence devrait être étendue à Chateaubriand, Hugo, Lamartine, Balzac, c'est-à-dire à l'école romantique en général, quand elle mérite ce nom, c'est-à-dire chaque fois qu'elle substitue la danse à la marche et le « chant » à la « prose »: ce dernier point est clairement exposé par M. Riffaterre [8]: il suffirait de généraliser.

Dans la phrase « la porte du cabinet s'ouvrit » [9] pour « on ouvrit la porte », il faudrait voir, selon notre critique, le style du feuilleton.

---

[7] Cf. *op. cit.*, p. 78.
[8] Cf. *op. cit.*, p. 196 et note 11.
[9] Cf. *op. cit.*, p. 202.

Peut-être. Mais cela n'explique rien. Et je préfère penser que Gobineau, qui n'aime guère le genre populaire, s'exprime ainsi pour attribuer à l'objet un automatisme inquiétant et dramatique. Donner un sujet, même indéfini (« on »), à cette action, c'est la rendre évidente : il ne reste plus qu'à mettre un nom sous l'indéfini. Mais, dans « la porte s'ouvrit », c'est une force invisible, un instant inexpliqué et redoutable, qui agit — et c'est pourquoi le silence en exalte le mystère. Ce qui la pousse, cette porte, ce n'est plus une main humaine, c'est la main de la fatalité. La confirmation de ce fait, on la trouvera, par exemple, chez Villiers de l'Isle-Adam :

> Les lourds battants *s'écartèrent*. Un homme de trente à trente-cinq ans, en deuil, au visage mortellement pâle, descendit.
>
> *Véra*, éd. Aubry, p. 12.

> En haut, la *douce* porte *tourna* sur le tapis...
>
> *Véra*, id., p. 13

> La porte, mue par un poids d'horloge, *se referma d'elle-même* derrière moi.
>
> *L'Intersigne*, id., p. 92

> Mais la porte *s'ouvrit*, largement, *silencieusement*.
>
> *L'Intersigne*, id., p. 105

Ce qui fait à la fois la force et la faiblesse de l'ouvrage, c'est qu'il est beaucoup plus un modèle qu'une recette. L'auteur ne s'en cache pas. On le voit séduit à l'idée que les universitaires trouvent chez lui une « méthode d'enseignement pour l'explication de texte ». C'est bien de cela qu'il s'agit, en effet. Un peu partout, mais principalement dans le chapitre consacré aux *Convergences*, M. Riffaterre nous présente des passages suivis dont il démêle très finement les intentions à travers les démarches de l'expression. Et, dans une conclusion limpide, il regroupe les intentions primordiales de Gobineau : ce sont le *lyrisme* dans l'amour de l'idéal et dans l'amour du sublime, lyrisme divin (où je voudrais un rappel de Bernardin de Saint-Pierre) ; puis, en fonction même de cette orientation de l'âme, l'*ironie* impitoyable qui s'exerce aux dépens du *vulgum pecus* ; ensuite la *tension affective* (visible dans l'abondance des superlatifs et des hyperboles) ; puis, encore, corrélativement, le *pessimisme généralisé* (restreignant, on l'a vu, le nombre des antithèses) et l'*idéalisation poétique* (donnant tout pouvoir aux images) ;

enfin, le *goût de la société choisie, de la conversation* (d'où influence du français parlé).

* * *

Partout où l'analyse repose sur des bases grammaticales ou syntaxiques, M. Riffaterre est parfaitement à l'aise. On en trouve maint témoignage. Je signale, par exemple, la manière dont il met en évidence l'emploi du *pluriel abstrait* (« ces avarices ignorantes ») pour désigner une collectivité distributivement individualisée (« ces avares ignorants ») [10]; ou encore la manière dont il oppose « ces grandes herbes inclinées *au* vent », où la préposition apparaît « imprécise », à « sous le vent », qui a tout le poids de son exactitude. Il sait aussi que « au vent » est d'un usage essentiellement poétique (ne conviendrait-il pas d'ajouter: « et conventionnel »?). Tout ce que M. Riffaterre nous dit sur les remaniements de l'expression ou sur le remarquable rajeunissement des métaphores sous la plume de Gobineau constitue une excellente leçon de style.

Mais rien n'est parfait. Et pour la justesse du jugement critique, nous ferons ici quelques réserves. D'abord une remarque générale: on aimerait trouver au chapitre de la métaphore une classification mieux articulée. On nous montre des *métaphores éléments* [11], des *métaphores autonomes*, des *métaphores absolues*; puis des *métaphores affectives absolues*. Ces catégories ne sont pas sans se recouvrir parfois. Ainsi, la métaphore affective est présentée comme une métaphore *filée*, alors que cette dernière qualité, qui tient à la continuité de l'imagination, est loin d'être nécessaire à l'expression du sentiment: les métaphores incohérentes de Chateaubriand — celles de l'*Essai sur les Révolutions* — les métaphores tangentielles (sic ait Thibaudet) de Valéry, les disparates des métaphores baroques sont là pour prouver le contraire. Le sentiment, soumis à toutes les sautes d'humeur, vise moins à la continuité que ne fait l'immuable raison. Quant au goût de Gobineau pour la *métaphore dynamique* [12], il peut s'expliquer, à notre avis, par le désir d'un artiste qui a consacré autant de loisirs à la sculpture qu'à la littérature; et qui, n'ayant pu, dans son art préféré, le plastique, retenir

[10] Cf. *op. cit.*, p. 168.
[11] Cf. *op. cit.*, p. 181.
[12] Cf. *op. cit.*, p. 182.

du réel qu'un aspect immuable, trouve sa revanche dans le roman, genre dynamique, soumis à l'écoulement du temps. Même effet chez Gautier, dans son passage de la peinture (statique) à ces débauches de mouvement que sont *Albertus*, *Mademoiselle de Maupin* et le *Capitaine Fracasse* !

M. Riffaterre accuse aussi des faiblesses (très rares, il est vrai) dans l'interprétation musicale de la phrase française. Il lui arrive de situer le sommet mélodique de la phrase beaucoup trop tôt, et cela lui permet de parler d'une apodose qui se prolonge en harmonie avec le paysage [13] :

> La route passait à travers des pentes ** qui s'abaissaient sensiblement et avec complaisance vers un but encore caché, mais que l'on pressentait charmant.

Tout d'abord la relative n'est pas explicative ; si elle l'était, nous aurions probablement « passait à travers *les* pentes » et sûrement une virgule après « pentes » — ce qui n'est pas le cas. La syntaxe oppositive place la cime de la mélodie à « caché », ce qui ruine l'hypothèse d'une longue apodose expressive. Seul un artifice de diction pourrait traiter la phrase comme l'entend notre critique. Là je décèle un trait non plus de Gobineau, mais de M. Riffaterre : il est un très habile rhéteur. [14]

Voici un autre exemple que je crois significatif et qui dénonce à la fois les limites et les périls d'une méthode trop fermée aux valeurs sonores du langage. A la page 193, on voit l'auteur louer Gobineau d'avoir écrit « en face de la mer immense ». « Immense mer » était possible, dit M. Riffaterre, et même noble. Je demande à voir. Notre instinct du français se révolte contre l'immense mer, d'abord à cause du *mansmèr*, ensuite parce que cela ne rentre pas dans le cadre de nos habitudes. Ni Littré, ni l'Académie, ni Robert ne fournissent un seul exemple de cet « imansmèr ». Parmi toutes les expressions où « mer » se combine avec un adjectif, ce dernier ne précède que dans deux cas typiques : 1) dans les locutions du langage marin, lourd et lent, où l'adjectif est un monosyllabe fort : la *haute* mer, la *pleine* mer ; 2) dans les adjectifs à

[13] Cf. *op. cit.*, p. 191.

[14] Je ne pense pas lui faire tort en lui décernant cet éloge dangereux. Lui-même reconnaît la valeur de la vieille rhétorique (p. 18), et son index fourmille de tropes classiques.

finale entravée, où l'*e* atone, nécessairement articulé, sert de coussinet entre l'accent tonique de l'adjectif et l'accent rythmique frappant *mer*; on trouve donc: « une terri*ble* mer », « une super*be* mer », « sur la vas*te* mer ». Pour que l'*e* atone d'« immense » fût prononcé devant « mer », il faudrait qu'il fût pris dans le courant de la langue versifiée; mais, en prose, devant une seule consonne, on éliderait toujours l'*e* final de l'adjectif, disant: « l'immens(e) bêtise humaine », « une immens(e) paroi ». En revanche, la prononciation de l'atone redevient possible dans « l'immense croix », en raison de l'entrave consonantique... Je n'ai trouvé « l'immense mer » ni dans le lexique de Corneille ni dans celui de Racine. Pourquoi donc évoquer ici le style noble? Mais Jean-Jacques Rousseau écrit: « Perdu dans la *mer immense* de mes malheurs. » Et José-Maria de Hérédia a vu dans les yeux de Cléopâtre « toute une *mer immense* où fuyaient des galères ». De deux choses l'une, par conséquent: ou Gobineau croyait pouvoir dire en prose « l'immense mer », et alors, à notre avis, il a supposé une forme que les grands écricains ont évitée d'instinct; il n'aurait pas senti ce que l'immédiate succession de deux accents présente de pénible pour l'oreille française; ou il a écrit « la mer immense » parce qu'il ne croyait pas pouvoir dire autrement. Et alors ce prétendu choix conscient et calculé d'un adjectif en postposition disparaît...

Tant d'autres passages, et même en cette page 193, montrent que M. Riffaterre écoute les durées vocaliques et les appels du mètre, qu'il ne m'en voudra pas, je l'espère, de cette mise au point.

Le lecteur sera peut-être désorienté de trouver le mot d'*asyndète* (qui est, en français, du genre féminin, malgré l'étymologie...) employé dans tous les cas où nous parlons de juxtaposition ou d'énumération. Comme *la règle* est d'énumérer les termes, *dans l'affirmation*, *sans les lier* par une conjonction quelconque, sauf entre l'avant-dernier et le dernier (où cette liaison par *et*, ou par *ou*, est facultative), il n'existera d'impression d'absence — et donc d'asyndète ! — qu'à cet endroit, exclusivement. Parler d'asyndète ailleurs me paraît un abus [15].

[15] Pendant que la terminologie est en question, laissons M. O'Brien nous parler (en anglais) de syllepse pour désigner la jonction, sur un même plan, d'un abstrait et d'un concret; nous appelons cela, en général, avec M. Marouzeau et M. Cressot, le *zeugma*. Je regrette que M. Riffaterre ait suivi la leçon britannique.

* * *

Bien que l'ouvrage de M. Riffaterre vise à l'essentiel, il est certains aspects généraux de la langue et du style gobiniens qui sont passés sous silence. En premier lieu le fait que Gobineau n'est pas toujours un maître en matière de correction. M. Riffaterre signale bien d'un *sic* l'expression fautive « Je conçois que *deux alternatives...* »; mais il aurait fallu dénoncer d'autres faiblesses, comme la modification de superlatifs (*si accompli*, *si adorable*, *Pléiades*, p. 8), *plus enivrantes* (*ib.*, p. 17), *absolument parfaits* (*ib.*, p. 21), *si sublime* (*ib.*, p. 20), « *en toute plénitude* » (*ib.*, p. 20). Gobineau écrit « *un* octave »; il conjugue « ce qui s'*en* était suivi » pour « ce qui s'*en* était *en*suivi », malgré Littré — faute que l'usage du XX^e^ siècle a du reste consacrée (Robert); il omet un « pas » nécessaire au contexte (« Coxe ne savait absolument ce que... »). Mais M. Riffaterre est-il lui-même sûr de sa langue? Je lui reproche un « expressif *de* qqch » (p. 196, 1.6) [16]; « *intégrer un sourire* dans une peinture » (p. 215), « la comparaison de l'amante abandonnée *à* de l'herbe piétinée » (p. 177) [17]; il écrit « *excessivement* fréquent » pour « des plus fréquents » (p. 147); « *entre chaque* retour de la tonique » (p. 147),ce qui fait tort à la logique; « ce n'est pas à dire que Gobineau *est* » (p. 147), où il faudrait le subjonctif. Il omet un « ne » nécessaire, écrivant « quand on n'est *ni* veut être » pour « quand on n'est *ni ne* veut être » (p. 122). L'orthographe elle-même entre dans le cercle de la négligence: on voit le féminin de « dû » conserver à tort son circonflexe (p. 122), on trouve un « laissez-aller », visiblement contaminé par le « laissez passer » (p. 123); « hébétement », « asyndétique » (p. 191), « brévité » (p. 155) et presque tous les futurs et conditionnels du type « j'accélérerai, j'accélérerais » — où se trouve conservée la prononciation de la pénultième fermée de l'infinitif qui a servi à former ces temps — sont affublés d'un accent grave... Mais si je parle de ces « défaillances », c'est qu'elles signifient aussi quelque chose dans l'exégèse stylistique, du moins chez Gobineau,

[16] Un « par-dessus *de* tout » pour « par dessus tout » (ou par dessus le tout?) (p. 212) est sans doute une coquille.

[17] On dit bien «comparer qqch. *à* qqch.». Mais il n'existe pas de «comparaison *à* » en français; c'est la comparaison d'une chose *avec* une autre, qui est en usage. Ici, dans la phrase incriminée, le complément « à de l'herbe piétinée » risque de passer pour le satellite d'« abandonnée »...

de qui le français est la langue maternelle. Je ne vois pas là de l'ignorance, mais une désinvolture de grand seigneur. On peut la comparer à l'écriture souvent peu lisible du génie — ou du soi-disant tel. Ce peut être de l'orgueil: un vain sentiment de supériorité, un mépris (plein de complexes) à l'égard de ces domestiques que sont, aux yeux des nobles, les précepteurs et les grammairiens. Bref, cela aurait dû être tiré au clair. Mais comment le voir quand on donne soi-même dans un travers égal?

Je n'ai trouvé signalé nulle part le goût de Gobineau pour les adverbes en *-ment*. Il est capable d'écrire: « Des récits de mon père, homme d'ailleurs peu sensible aux impressions de la nature, et *conséquemment médiocrement* descriptif, j'avais composé des fonds de tableaux » (*sic*, tableau devrait être au singulier) qui se perfectionnèrent *graduellement*. » La page 37 des *Pléiades* nous offre « heureusement », « médiocrement », « nullement », « absolument »; et sur l'étendue d'une seule page (20/21), on récolte: « naturellement », « uniquement », « logiquement », « tellement », « assurément », « évidemment », « rarement », « fortement », « éternellement », « incontestablement »... Un *tic*, sans contredit. Et qui signifie aussi quelque chose. D'abord un maniérisme qui l'apparente à l'esprit des *Femmes savantes*, une prétention à l'intellectualisme; et en second lieu, peut-être, un goût de l'être en acte, une avidité du *comment* bien digne d'un sculpteur, pour qui toute forme résulte d'une manière.

* * *

J'aurais voulu voir citer cette phrase: « Les chevaux trottaient et secouaient leŭrs grĕlōts eñ cădēnce » (*Pléiades*, p. 11), où le double anapeste souligne si joliment l'uniformité rythmique. J'aurais voulu que fût mis en évidence non point le binaire illusoire de « Tout était calme, la terre dormait » [18], mais bien les rhèses indépendantes, chacune avec sa mélodie plongeante, chacune avec l'angoisse de son silence. J'aurais voulu que ce grand et beau vers, arraché au bloc de la prose, « les royaumes du monde et leurs magnificences », ne fût pas considéré comme un rythme qui « n'intensifie pas ». En effet: le second hémistiche, étant monorème, ne

[18] Cf. *op. cit.*, p. 159.

se soutient que par la grâce d'un accent affectif consonantique, l'accent compensatoire de Maurice Grammont, et « *m*agnificences », par cet accent, rejoint dans notre mémoire la prose pompeuse de la *Prière sur l'Acropole*.

J'aurais voulu... Mais ces désirs ne sont-ils pas la rançon de l'intérêt qu'inspire le livre de M. Riffaterre? Il sait éveiller notre curiosité, suggérer des explications complémentaires, et si j'ai fait quelques observations dans la ligne de son œuvre créatrice, cela ne diminue en rien le mérite de la méthode non plus que cela n'infirme ses résultats. Les pages abondent [19] où le lecteur trouvera des analyses judicieuses, fines, pénétrantes. Plusieurs prendront pour lui valeur de révélation et l'engageront à tout lire. Rien de ce qu'écrit M. Riffaterre ne laisse indifférent. Je ne vois pas plus bel éloge.

Henri Morier.

Andreas Blinkenberg, *Le problème de la transitivité en français moderne, Essai syntacto-sémantique*. Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab, Historisk-filologiske Meddelelser XXXVIII 1. Copenhague, Munksgaard 1960. 366 pages. 40 couronnes danoises.

Continuant la belle tradition des Nyrop et des Sandfeld, M. Andreas Blinkenberg, l'auteur d'importants ouvrages sur *L'ordre des mots* et *Le problème de l'accord en français moderne*, nous présente un livre intéressant sur *Le problème de la transitivité en français moderne*.

Dans « une profession de foi *dynamiste* », Blinkenberg prend courageusement position à l'égard des linguistes structuralistes. Il estime que leurs « définitions pures opèrent surtout de façon satisfaisante lorsqu'on les applique à un texte limité » (p. 71). Mais « si le *texte* devient pratiquement illimité au point d'équivaloir à l'ensemble de la situation linguistique d'un groupe humain [...] on voit craquer un peu partout les mailles du système rigide de concepts auxquels on a essayé de réduire le texte. [Alors] il faut penser peut-être à opérer à l'aide de concepts plus souples, et à

[19] Voir par exemple (je suis loin de tout citer...) les pages **19, 117, 119,** 120, 121, *145, 156,* 167, 170, 179, 180, 182, *203, 206, 214.*

remplacer les définitions statiques par des manières de définitions de proportionnalité qui puissent rendre compte des tendances, tout comme les systèmes à cadres rigides rendent compte des oppositions » (72). Le linguiste structuraliste pourra « définir la transitivité strictement par la possibilité d'une transposition diathétique, l'objet étant le terme qui par son opération devient le sujet de la phrase au passif » (71). Mais, linguiste dynamique, qui étudie une « réalité en mouvement » (72), Blinkenberg définit son sujet « par approximation », d'une façon bien plus large: dans « le sens même du terme *transitif*, nous trouvons cette idée que le contenu d'un membre de phrase donné ne se suffit pas à lui-même, mais se reporte sur un autre membre; une incomplétude du premier appelle un complément » (12). La « transitivité est une construction *horizontale*, de terme à terme, et a pour condition une cohésion constituant des groupes de mots » (14). Cependant, il ne s'agit pas d'une qualification, d'un rapport d'inhérence qui relie l'attribut au sujet ou l'adverbe au verbe *(la maison est petite — petite maison ; il travaille bien — bon travail)*; mais d'une rection, d'un rapport de direction entre un verbe, un substantif, un adjectif, une préposition et son complément direct ou indirect *(favoriser qc, être en faveur de qc, être favorable à qc)*, explicite ou implicite *(tu es toujours contre tout — tu es toujours contre)*.

Le corps de l'ouvrage est consacré au fonctionnement de la transitivité en français moderne. L'auteur a puisé son matériel chez les écrivains contemporains et les collaborateurs du *Monde* et du *Figaro littéraire*, dans les dictionnaires et les grammaires, parfois aussi, mais trop rarement dans la langue parlée.

Commençant par étudier la transitivité des verbes et des groupes verbaux, Blinkenberg en décrit d'abord la base et la forme, puis le spectre fonctionnel: il distingue des verbes monovalents, essentiellement transitifs, tels que *fabriquer*, *survoler*, *utiliser qc*, des verbes transitifs occasionnellement intransitifs *(il vaut mieux simplifier que compliquer)*, des verbes bivalents, c'est-à-dire transitifs ou intransitifs *(il boit du vin — il boit* « il est alcoolique »; *il brûle du papier — le papier brûle)*. De grammaticale, l'étude devient nettement lexicale dans le chapitre sur le spectre sémantique des groupes transitifs: ceux-ci peuvent exprimer une idée de création *(confectionner des vêtements)* et de résultat de l'action *(aboutir à*

un échec), de possession ou d'attribution, de perception et de connaissance, de volonté, de sentiment ou d'énonciation, de direction, de position ou d'éloignement, etc. L'auteur décrit ensuite l'éventail des catégories grammaticales qui constituent l'objet. Dans la mesure du possible, il étudie d'une façon analogue la transitivité des substantifs et des adjectifs.

Dans la conclusion, Blinkenberg reconnaît une fois de plus ce que son sujet et sa méthode ont de vague et de « flou » (72): « la transitivité, en français comme en d'autres langues, ne constitue pas un système clos; elle n'a pas de limites précises, elle n'est pas coulée dans une forme une, et les formes différentes dans lesquelles elle se manifeste servent toutes à d'autres fonctions aussi bien » (309).

Félix Kahn.

Lydia I. Jansen-Beck, *Possessives pronouns and adjectives in* Garin le Loheren *and* Gerbert de Metz. *Etymology, Morphology, Syntax and Comparison with five Old French epic poems and five Old French courtly romances.* New York, 1961 (Dissertation de l'Université de New York).

Dans les trente-quatre premières pages de cet ouvrage, l'auteur a relevé avec beaucoup de soin toutes les formes — cas, genres et nombres — du possessif contenues dans les deux textes en question; pour chaque forme un exemple de chaque texte est cité dans son contexte, suivi de références supplémentaires et du chiffre total des exemples. Ce relevé est suivi de tableaux statistiques qui le résument utilement.

Le reste de l'ouvrage, malheureusement, n'apporte pas grand chose de neuf et aurait gagné à être condensé en quelques pages. L'auteur est manifestement novice dans le maniement de l'analyse linguistique. Ainsi, elle gonfle démesurément le sémantisme du possessif en le chargeant de notions empruntées aux termes voisins du contexte; par exemple dans

Ses pechiez pleure au soir et al matin

le possessif exprimerait une « habitual or repetitive action » (p. 74).

Dans la comparaison avec d'autres textes, de longues pages, remplies de signes négatifs ou d'exemples superflus, sont consacrées à nous apprendre que les formes du type *moie*, *toie*, *soie* sont absentes du *Roland* et de la *Chanson de Guillaume*; que, par contre, *ma*, *ta*, *sa*, *mes*, *tes*, *ses*, etc., se rencontrent dans tous les textes examinés.

Bref, il s'agit d'un ouvrage de débutante qui a travaillé avec une louable application, mais sans préparation linguistique suffisante.

A. Burger.

Maurice Dessaintes, *Eléments de linguistique descriptive en fonction de l'enseignement du français*. Namur et Bruxelles, 1960, 246 pages.

On voudrait pouvoir applaudir des deux mains à cette tentative courageuse de « mettre à la portée des enseignants le résultat de certaines recherches de réelle valeur, et une matière trop exclusivement abordée jusqu'ici sous l'angle historique ». Malheureusement, il s'en faut de beaucoup, à mon avis, que l'auteur ait atteint son but. Il faut bien dire que l'entreprise était périlleuse, car, s'il est aisé de donner aux élèves du degré secondaire quelques notions d'histoire de la langue, il en va autrement de la linguistique synchronique où les spécialistes se disputent encore sur les principes fondamentaux. M. Dessaintes s'est inspiré de doctrines diverses, difficilement conciliables; on rencontre dans son ouvrage des citations de Meillet, Vendryès, Brunot, Bally, Séchehaye, de M. Buyssens, de M. Togeby et d'autres encore. Il ne résulte pas de là une doctrine bien cohérente. Un exemple, parmi d'autres: page 116, l'auteur nous donne un double critère du complément d'objet:

« 1) nécessaire pour constituer la proposition; si on le supprime, celle-ci est incomplète, partant: inintelligible.

» 2) complément interne: inhérent au sens du verbe, appelé par le verbe. »

Or, à la page 119, on trouve, sous la rubrique *verbes objectifs ou transitifs*, l'exemple: « *Nous mangeons des pommes.* » Le premier critère ne joue pas, car *nous mangeons* est une proposition complète et intelligible; le second pas davantage, car il n'y a pas de rapport

d'inhérence entre *des pommes* et l'action de *manger*. D'autre part, le fait qu'il appelle « transitifs » les verbes de mouvement comme *aller* l'oblige à une double analyse du complément dans une phrase comme *je vais à Paris* (p. 114):

« a) *Paris:* au p. d. v. grammatical: c. o. i., le verbe étant « aller à »;

» b) *Paris:* au p. d. v. logique: complément circonstanciel de lieu (direction). »

La première analyse n'est pas seulement inutile, elle est fausse; dès l'école primaire on m'a enseigné un critère linguistique excellent pour distinguer le complément indirect du complément circonstanciel de lieu: le premier correspond à la question *à qui? (à quoi?)*: *il faut obéir à ses parents*; le second, à la question *où?*: *je vais à Paris.* Pour la délimitation des deux parties de la phrase, il y a également un critère décisif: *y* se substitue à *à Paris* et non à *Paris*; on dit: *j'y vais* et non: *j'y vais à*; il est clair qu'il faut couper: *je vais | à Paris.*

Le résultat des analyses de M. Dessaintes est plutôt décevant (p. 140): « Et maintenant, faut-il l'avouer, l'analyse grammaticale à laquelle nous étions astreints autrefois sur les bancs de l'école diffère-t-elle beaucoup de l'analyse structurale? Essentiellement, non. » Il est vrai que quelques lignes plus haut il nous a prévenus: « On ne saurait trop le répéter, cette analyse doit être prolongée par une analyse stylistique qui permettra de réintégrer au sein d'une phrase dissociée, par une première étape descriptive, les éléments qui lui donnent son sens et sa plénitude. » On regrette que l'auteur ait dépensé son temps et sa peine à une analyse « structurale » discutable et d'utilité douteuse au lieu de nous offrir cette analyse stylistique dont les quinze pages du chapitre IV sur la « modalité » ne sauraient tenir lieu. C'était d'autant plus facile que, dans ce domaine, nous avons un ouvrage fondamental, qui unit une méthode précise à un grand sens pédagogique, le *Traité de stylistique française* de Charles Bally. Le pesant ennui des leçons de grammaire tient à ce qu'on prétend enseigner aux enfants ce qu'ils pratiquent spontanément avec une parfaite sûreté: ils distinguent sans hésitation le complément indirect du complément circonstanciel de lieu puisqu'ils interrogent sans se tromper: *à qui faut-il obéir?* mais:

où faut-il aller? Ce dont ils ont besoin, c'est d'enrichir leurs « moyens d'expression » souvent très pauvres, et d'acquérir ceux de la langue écrite; le *Traité* de Bally pourrait y aider puissamment. Mais il y a plus d'un demi-siècle qu'il est publié et les écoles l'ignorent toujours.

A. Burger.

BIBL. LONDIN. UNIV.

TABLE DES MATIÈRES

André Burger : Significations et valeur du suffixe verbal français -ę- 5

Eric Buyssens : Origine de la linguistique synchronique de Saussure 17

Henri Frei : Désaccords 35

Robert Godel : Sur l'évolution des voyelles brèves latines en syllabe intérieure 53

Robert Godel : Latin *pando* 71

Comptes rendus 77

Adresses des auteurs d'articles ou de comptes rendus

André Burger, 16, avenue Peschier, Genève
Eric Buyssens, 99, rue de l'Abbaye, Bruxelles
Henri Frei, 3, chemin des Voirons, Chêne-Bougeries, Genève
Robert Godel, 1, rue de l'Aubépine, Genève
Henri Morier, 17, chemin de la Garance, Genève
Félix Kahn, 22, rue des Charmilles, Genève